



Société anonyme au capital de 2 275 540,50 euros

réparti en 45 511 626 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry

75013 Paris

428 859 052 RCS Paris

COMPTES CONSOLIDES

COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 septembre 2022

BILAN CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

		A la date du	
	Notes	31-déc-21	30-sept.-22
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 854	1 511
Immobilisations corporelles	6	78 846	70 759
Droits d'utilisation	5	69 423	58 112
Actifs financiers non-courants	7	6 524	8 926
Total actifs non courants		156 647	139 307
Actifs courants			
Stocks		-	-
Clients et comptes rattachés	8.1	20 361	802
Subventions à recevoir	8.2	9 268	12 152
Autres actifs courants	8.3	9 665	8 311
Actifs financiers courants	9.1	499	21 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	185 636	97 648
Total actifs courants		225 429	140 272
TOTAL DE L'ACTIF		382 076	279 580
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	13	2 945	2 949
Primes d'émission	13	934 696	579 047
Ecart de conversion		(18 021)	(35 434)
Réserves		(584 129)	(330 595)
Résultat net, part du groupe		(114 197)	(79 326)
Capitaux propres, part du Groupe		221 293	136 641
Intérêts minoritaires		15 181	8 971
Total capitaux propres		236 474	145 612
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10	20 030	14 699
Dettes de loyer non courantes	10	71 526	63 592
Provisions non courantes	16	4 073	2 646
Autre passifs non courants		626	-
Total passifs non courants		96 254	80 937
Passifs courants			
Passifs financiers courants		2 354	10 379
Dettes de loyer courantes	10	8 329	7 971
Fournisseurs et comptes rattachés	10	23 762	22 353
Revenus différés et passifs sur contrat	12	301	320
Provisions courantes	16	871	425
Autre passifs courants	11	13 731	11 582
Total passifs courants		49 348	53 030
TOTAL DU PASSIF		382 076	279 580

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars, à l'exception des informations par actions

		Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	Notes	2021	2022
Revenus			
Chiffre d'affaires	3.1	45 088	3 262
Autres revenus	3.1	8 320	5 255
Total Revenus		53 408	8 517
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	3.2	(29 113)	(1 081)
Frais de recherche et développement	3.2	(96 663)	(85 194)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(27 894)	(25 336)
Autres produits et charges opérationnels		506	608
Total charges opérationnelles		(153 163)	(111 003)
Résultat opérationnel		(99 755)	(102 485)
Résultat financier		2 728	17 009
Résultat net de la période		(97 027)	(85 476)
Résultat net, part du Groupe		(89 201)	(79 326)
Résultat net, part des minoritaires		(7 827)	(6 150)
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)	15		
Résultat net, part du groupe de base par action		(2,00)	(1,74)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)		(2,00)	(1,74)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Résultat net de la période	(97 027)	(85 476)
Gains et pertes actuariels	366	1 360
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	366	1 360
Ecart de conversion	(11 753)	(18 173)
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(11 753)	(18 173)
Résultat global	(108 414)	(102 289)
Résultat global, part du Groupe	(99 091)	(95 379)
Résultat global, part des minoritaires	(9 324)	(6 910)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

	Notes	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
		2021	2022
Revenus			
Chiffre d'affaires	3.1	8 312	217
Autres revenus	3.1	2 516	1 704
Total Revenus		10 827	1 921
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	3.2	(9 213)	(367)
Frais de recherche et développement	3.2	(34 324)	(26 667)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(9 675)	(7 641)
Autres produits et charges opérationnels		18	(408)
Total charges opérationnelles		(53 195)	(35 082)
Résultat opérationnel		(42 368)	(33 162)
Résultat financier		2 296	1 896
Impôt sur les bénéfices		-	-
Résultat net de la période		(40 071)	(31 265)
Résultat net, part du Groupe		(37 413)	(28 467)
Résultat net, part des minoritaires		(2 658)	(2 798)
Résultat de la période par action:	15		
Résultat de base par action (en euros)		(0,82)	(0,63)
Résultat dilué par action (en euros)		(0,82)	(0,63)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (NON AUDITE)
En milliers de dollars

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Résultat net de la période	(40 071)	(31 265)
Gains et pertes actuariels	229	933
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	229	933
Ecart de conversion	(14 467)	(15 065)
Contrats dérivés sur commodités	-	-
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(14 467)	(15 065)
Résultat global	(69 655)	(64 851)
Résultat global, part du Groupe	(62 056)	(60 654)
Résultat global, part des minoritaires	(7 599)	(4 196)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

TABEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE INTERMEDIAIRE (NON AUDITE)
En milliers de dollars

	Notes	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
		2021	2022
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Résultat net de la période		(97 027)	(85 476)
Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Ajustements:			
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants		11 538	15 462
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		2	399
Charge / (produit) financier net		(2 728)	(17 009)
Charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)		9 560	8 694
Variation nette des provisions		3 631	33
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		-	(460)
PPP (Paycheck Protection Program)	10.1	(1 528)	-
Note convertible reçue en contrepartie d'une redevance de licence classée en actif non-courant	7	(15 503)	-
Gain de change (perte)		(1 988)	(591)
Interêts reçus / (payés)		765	694
Capacité d'autofinancement		(93 278)	(78 253)
Variation du stock		(74)	-
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		9 771	(3 188)
Variation des créances de subvention et de CIR		2 211	(4 531)
Variation des dettes d'exploitation		(2 172)	(244)
Variation des produits constatés d'avance		62	(9)
Variation du besoin en fonds de roulement		9 797	(7 971)
Variation de trésorerie des opérations d'exploitation		(83 480)	(86 224)
Opérations en capital			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(880)	(300)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(18 254)	(2 879)
Variation des actifs financiers non courants	7	(81)	255
Cession (acquisition) des actifs financiers courants	7	26 698	326
Variation de trésorerie sur investissements		7 483	(2 598)
Opérations de financement			
Exercice d'options de souscription d'actions	13	11 731	-
Actions Calyxt émises pour / (achetées à) des tiers	13	227	-
Augmentation de Capital Collectis	15	46 597	-
Augmentation de Capital Calyxt	13	-	11 236
Coûts de transaction liés à l'augmentation de Capital Calyxt	13	-	(841)
Souscription d'emprunts et dettes financières	10	-	5 811
Intérêts versés sur dettes de financement		(162)	(238)
Paiements des dettes de loyer	10	(9 445)	(9 780)
Variation de trésorerie sur opérations de financement		48 948	6 187
Variation de la trésorerie nette		(27 049)	(82 635)
Trésorerie nette au 1er janvier		241 148	185 636
Ecarts de change sur trésorerie en devises		(3 389)	(5 352)
Trésorerie nette en fin de période	9	210 709	97 648

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES CONDENSES
(NON AUDITE)**

En milliers de dollars, excepté les données liées au nombre d'actions

	Note s	Capital actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conver sion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres		Capitaux propres
		Nombre d'actions	Montant						Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
Solde au 1er janvier 2021		42 780 186	2 785	863 911	-	(4 089)	(505 961)	(81 074)	275 572	33 273	308 845
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(89 201)	(89 201)	(7 827)	(97 027)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	-	(10 256)	366	-	(9 890)	(1 497)	(11 387)
Résultat global		-	-	-	-	(10 256)	366	(89 201)	(99 091)	(9 324)	(108 415)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	-	-	(81 074)	81 074	-	-	-
Exercice d'option de souscription d'actions de Calyxt		-	-	-	-	-	(75)	-	(75)	(42)	(116)
Augmentation de Capital Collectis (ATM)		2 415 630	145	47 334	-	-	-	-	47 478	-	47 478
Coûts de transaction (1)		-	-	(881)	-	-	-	-	(881)	-	(881)
Transactions avec les filiales		-	-	-	-	-	(8)	-	(8)	8	-
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions	13	279 494	17	5 660	-	-	(1)	-	5 675	-	5 675
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	14	-	-	9 297	-	-	-	-	9 297	264	9 560
Autres mouvements		-	-	(30)	-	-	30	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2021		45 475 310	2 946	925 290	-	(14 345)	(586 723)	(89 201)	237 967	24 180	262 147
Solde au 1er janvier 2022		45 484 310	2 945	934 696	-	(18 021)	(584 129)	(114 197)	221 293	15 181	236 474
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(79 326)	(79 326)	(6 150)	(85 476)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	-	(17 412)	1 360	-	(16 053)	(760)	(16 813)
Résultat global		-	-	-	-	(17 412)	1 360	(79 326)	(95 379)	(6 910)	(102 289)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	-	-	(114 197)	114 197	-	-	-
Emission d'actions ordinaires et exercice des bons de souscriptions préfinancés Calyxt (2)		-	-	-	-	-	1 399	-	1 399	1 334	2 733
Transactions avec les filiales (4)		-	-	-	-	-	2 116	-	2 116	(2 116)	-
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions	13	81 500	4	-	-	-	(4)	-	0	-	0
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	14	-	-	7 211	-	-	-	-	7 211	1 483	8 694
Autres mouvements (3)		-	-	(362 861)	-	-	362 861	-	1	-	1
Solde au 30 septembre 2022		45 565 810	2 949	579 047	-	(35 434)	(330 595)	(79 326)	136 642	8 971	145 613

- (1) Ces coûts correspondent aux coûts de transaction relatifs au programme de financement At-The-Market (« ATM ») de Collectis sur le NASDAQ et ont été comptabilisés en réduction de la prime d'émission, en prévision de l'émission d'actions qui a eu lieu en avril 2021
- (2) Le 23 février 2022, Calyxt a finalisé l'offre public subséquente dans laquelle 3 880 000 actions ordinaires ont été souscrites, des bons de souscriptions préfinancés pour acheter 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires. Le prix public agrégé pour chaque action ordinaire associé au bon de souscription ordinaire était de 1,41\$. Le prix public agrégé pour chaque bon de souscription préfinancé associé au bon de souscription ordinaire était de 1,4099\$.
Au total, Calyxt a reçu un produit net de 10 millions de dollars, après déduction d'environ 0,9 million de dollars d'escomptes de souscription et d'autres frais d'offre estimés. Les bons de souscription préfinancés ont été classés comme un passif mesuré à la juste valeur par le biais du compte de résultat dans le bilan consolidé de la Société jusqu'à leur exercice intégral le 4 mai 2022, puis réglés avec la contrepartie en actions ordinaires. À la date d'exercice, la juste valeur des bons de souscription préfinancés s'élevait à 1,6 million de dollars. L'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription préfinancés génère un impact de 2,7 millions de dollars sur les capitaux propres.
- (3) Au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires, le 28 juin 2022, le Conseil d'Administration, conformément à la Loi Française, a approuvé la réallocation de 362,9 millions de dollars de Déficit reportables en Prime d'émission. Cette transaction n'a d'impact ni sur le Capital, ni sur le Résultat Global, ni sur les actifs (incluant la Trésorerie) ni sur les passifs.
- (4) Les transactions avec les filiales au cours des neuf premiers mois de 2022 correspondent à la réduction du pourcentage d'intérêt de Collectis dans Calyxt de 61,8% au 31 décembre 2021 à 51,2% au 30 septembre 2022, sans changement de méthode de consolidation.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES INTERMEDIAIRES
30 SEPTEMBRE 2022

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et de cellules progénitrices ciblées génétiquement (« HSC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CARs est le domaine le plus prometteur de la recherche contre le cancer, représentant un nouveau paradigme pour le traitement contre le cancer. Nous créons des immunothérapies de prochaine génération qui sont basés sur les cellules CAR T aux gènes sélectivement modifiés. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes persuadés que la production de cellules CAR T allogéniques va nous permettre de développer des produits rentables, « sur l'étagère » qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en ciblage génique nous permet également de développer des produits candidats dotés d'attributs supplémentaires de sécurité et d'efficacité, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre focus sur l'immuno-oncologie, nous utilisons, à travers notre plateforme HEAL, nos technologies de modification ciblée des gènes pour développer les produits candidats HSC dans les maladies génétiques.

Au 30 septembre 2022, Collectis S.A. détient également 51,2% des actions ordinaires en circulation de Calyxt, notre filiale de biologie synthétique basée sur les plantes qui met à profit sa propre plate-forme de technologie PlantSpring pour modifier le métabolisme des plantes pour les matériaux et produits innovants, de grande valeur et durables pour aider ses clients afin de leur permettre d'atteindre leur objectif en termes de durabilité et en terme financier. L'objectif principal et la stratégie de commercialisation de Calyxt consistent à concevoir des solutions de biologie synthétique vis sa plateforme PlantSpring à l'aide de son système de production BioFactory, exclusif et différencié.

Collectis S.A, Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc. et Calyxt, Inc, (ou « Calyxt ») sont parfois désignées le « Groupe », un groupe de sociétés consolidées.

Impact du COVID-19

Comme indiqué précédemment, tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons continué à avancer sur nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2022.

Bien que la pandémie de COVID-19 a ralenti le recrutement de nouveaux patients, Collectis a continué à recruter des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01 pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2022.

En dépit de la disponibilité croissante des vaccins contre le COVID-19, la pandémie de COVID-19 et les actions des gouvernements pour la contenir continuent de provoquer des désorganisations des activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient continuer à être affectés par la pandémie COVID-19. Le niveau exact des retards et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur notre activité, les études précliniques, les essais cliniques et les activités de production sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu'elle continue d'évoluer.

Chez Calyxt, au cours des neuf premiers mois de 2022, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les opérations. Cependant, une résurgence de la pandémie de COVID-19, les mesures de réponse gouvernementales et les perturbations qui en résultent pourraient rapidement affecter négativement l'activité de Calyxt et ses résultats.

L'impact global sur les activités de Collectis et de Calyxt dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et difficiles à prévoir.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 3 novembre 2022.

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont présentés en dollars américains. Voir note 2.2.

Les états financiers consolidés condensés Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 sont établis conformément à la International Accounting Standard (« IAS ») 34 au rapport financier intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés des neuf mois clos le 30 septembre 2022 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés condensés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à l'exception des nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes tel que décrit ci-dessous.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du

Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivantes depuis le 1er janvier 2022, sans impact significatif sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires :

- Amendement à IAS 37 – Contrat onéreux : Cout d'exécution d'un contrat (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IAS 16 – Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IFRS 3 – Référence au Cadre Conceptuel (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IFRS 9 – Instruments Financiers – Frais dans le test des « 10% » pour la décomptabilisation des passifs financiers (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)

Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023, comme précisé ci-dessous. Nous sommes en train d'évaluer si l'adoption de ces amendements et modifications aux normes aura un impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie.

- IFRS 17 Contrat d'assurance (comprenant l'amendement à IFRS 17 sortis en juin 2020 et l'amendement à IFRS 17 – avec une application initiale à IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparables sortis en décembre 2021) sortis en mai 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IAS 1 – Classification des dettes courantes et non courantes – Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicable à partir du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 – Définition des Estimations Comptables (délivrées le 12 février 2021 et applicable à partir du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 1 et énoncé de pratique sur les IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables (publiées en mars 2021 et applicable à partir du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 – Impôt sur le résultat : Impôts Différés relatifs aux Actifs et Passifs provenant d'une Opération Unique (délivrées en mai 2021 et applicable à partir du 1er janvier 2023)

2.2 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont présentés en dollars, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro. Nous pensons que cette présentation améliorera la comparaison avec les pairs qui présentent pour la majorité d'entre eux leurs résultats financiers en dollars.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

Les états du bilan des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle différente du dollar américain sont convertis en dollars au taux de change de clôture (taux de change au comptant à la date de la clôture) et les états du compte de résultat, états du résultat global et les états des flux de trésorerie de ces entités consolidées sont convertis au taux de change moyen à la date de la clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inclus dans les capitaux propres sous la rubrique « Gains et pertes enregistrés en capitaux propres » dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

2.3 Périmètre de consolidation et intérêts minoritaires

Politique comptable

Nous contrôlons toutes les entités légales incluses dans la consolidation. Un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé aux rendements variables de par son engagement vis-à-vis de l'entité et a la capacité d'affecter ces rendements de par son pouvoir sur l'entité. Le contrôle exige un pouvoir, une exposition à la variabilité des rendements et un lien entre les deux parties.

Pour avoir du pouvoir, l'investisseur doit avoir des droits existants qui lui donnent la capacité réelle de contrôler les activités pertinentes qui affectent notablement les rendements de l'entité.

Pour déterminer le contrôle, les droits de votes potentiels qui sont significatifs sont pris en considération.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle sur la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de sa filiale.

Tous les actifs et passifs intra-groupe, les capitaux propres, le revenu, les dépenses et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont intégralement éliminés en consolidation.

Périmètre de consolidation

Pour les neuf mois clos au 30 septembre 2022 et 2021, le Groupe consolidé de sociétés (parfois appelé le « groupe ») comprenait Collectis S.A., Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc., et Calyxt.

Au 30 septembre 2022, Collectis S.A. détient 100% de Collectis Inc. qui détient 100% de Collectis Biologics, Inc., et approximativement 51,2% des actions ordinaires en circulation de Calyxt.

Le 21 septembre 2021, Calyxt a conclu un programme « At-the-Market » « ATM ». Dans le cadre du programme ATM, Calyxt peut, de temps à autre, vendre des actions ordinaires d'une valeur d'offre globale allant jusqu'à 50,0 millions de dollars. Calyxt pouvait déterminer, à sa seule discrétion, le calendrier et le nombre d'actions à vendre dans le cadre du programme ATM. Sur la base du flottant public de Calyxt, à compter de la date de dépôt de son rapport annuel sur le formulaire 10-K, Calyxt a été soumise à l'instruction I.B.6 du formulaire S-3, qui est appelée règles de "baby shelf", et n'est désormais autorisée à utiliser une déclaration d'enregistrement "étagère", y compris la déclaration d'enregistrement dans le cadre de laquelle son programme de GAB était exploité, que conformément à ces règles. Tant que le flottant public de Calyxt est inférieur à 75 000 000 \$, il ne peut pas vendre plus de l'équivalent d'un tiers de son flottant public pendant douze mois consécutifs conformément aux règles du « baby shelf ». Au 31 décembre 2021, la société a émis environ 1,4 million d'actions ordinaires dans ce programme ATM. La position de trésorerie et équivalent de trésorerie de Calyxt au 31 décembre

2021 inclue 3,9 millions de produit net de ces vente provenant de ces ventes du Programme ATM, et une autre somme de 0,2 million de dollars en espèces a été reçue début janvier 2022 suite au règlement après la fin de l'année d'une partie de ce Programme ATM avec le courtier. Au cours de la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2022, Calyxt n'a pas émis d'actions ordinaires dans le cadre du Programme ATM.

Le 23 février 2022, Calyxt a finalisé le placement auprès d'un investisseur institutionnel, dans le cadre d'un placement par souscription enregistré auprès de la SEC, de (i) 3 880 000 actions ordinaires de Calyxt, (ii) des bons de souscription préfinancés permettant d'acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires, et (iii) des bons de souscription ordinaires permettant d'acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires (le "Placement"). Les actions ordinaires et les bons de souscription préfinancés ont été vendus en combinaison avec les bons de souscription ordinaires correspondants, un bon de souscription ordinaire permettant d'acheter une action ordinaire pour chaque action ordinaire ou chaque bon de souscription préfinancé vendu. Les bons de souscription préfinancés pouvaient être exercés à un prix d'exercice de 0,0001 \$ par action ordinaire de Calyxt et les bons de souscription ordinaires peuvent être exercés à un prix d'exercice de 1,41 \$ par action ordinaire de Calyxt. Les bons de souscription préfinancés étaient immédiatement exerçables, tandis que les bons de souscription ordinaires sont devenus exerçables le 23 août 2022 et expirent le 23 août 2027. Le prix d'offre global de chaque action ordinaire et du bon de souscription ordinaire correspondant était de 1,41 \$. Le prix d'offre global pour chaque bon de souscription préfinancé et un bon de souscription ordinaire l'accompagnant était de 1,4099 \$. Le 5 mai 2022, tous les bons de souscription préfinancés en circulation de Calyxt ont été exercés par leur détenteur.

Le 17 mai 2022, Calyxt, Inc. a reçu un avis écrit du Listing Qualifications Department de The Nasdaq Stock Market LLC ("Nasdaq") indiquant que Calyxt n'avait pas respecté l'obligation de maintenir un cours acheteur de clôture minimum de 1,00 \$ par action, comme indiqué dans la Nasdaq Listing Rule 5450(a)(1) (l'"obligation de cours acheteur"), car le cours acheteur de clôture des actions ordinaires de Calyxt était inférieur à 1,00 \$ par action pendant 30 jours ouvrables consécutifs. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Calyxt en 2022, qui s'est tenue le 1er juin 2022, les actionnaires de Calyxt ont approuvé une modification du certificat de constitution modifié et mis à jour de Calyxt afin d'effectuer un regroupement des actions ordinaires de Calyxt selon un ratio minimum de 2 pour 1 et maximum de 10 pour 1, le ratio exact étant fixé dans cette fourchette à la discrétion du conseil d'administration de Calyxt avant le 1er avril 2024 sans autre approbation ou autorisation des actionnaires de Calyxt (le "Reverse Stock Split"). Rien ne garantit que le Reverse Stock Split, s'il est mis en œuvre, augmentera le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt proportionnellement à la réduction du nombre d'actions ordinaires de Calyxt en circulation avant le Reverse Stock Split ou entraînera une augmentation permanente du prix du marché.

Intérêts minoritaires

Les actionnaires minoritaires détenaient une participation de 38.2% de Calyxt au 31 décembre 2021 et détiennent une participation de 48,8% au 30 septembre 2022. Ces intérêts minoritaires ont été générés lors de l'introduction en bourse de Calyxt et lors de la réalisation de l'offre subséquente de titres Calyxt ainsi que par l'acquisition et l'exercice des attributions d'actions et du programme ATM de Calyxt.

Note 3. Informations concernant le compte de résultat consolidé du Groupe

3.1 Chiffre d'affaires et autres produits

3.1.1 Pour les 9 mois clos le 30 septembre

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Depuis la France	20 085	3 147
Depuis les USA (1)	25 004	115
Chiffre d'affaires	45 088	3 262
Crédit d'Impôt Recherche	6 780	5 248
Subventions d'exploitation et autres	1 540	7
Autres revenus	8 320	5 255
Total revenus	53 408	8 517

(1) Le chiffre d'affaires USA concerne Calyxt uniquement

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Reconnaissance des paiements initiaux	-	-
Autres revenus issus d'accords de collaboration	19 865	2 496
Accords de collaboration	19 865	2 496
Produits de licences	115	419
Ventes de produits	25 108	347
Chiffre d'affaires	45 088	3 262

Les autres revenus issus d'accords de collaboration pour les neuf mois clos au 30 septembre 2022 reflètent principalement (i) la reconnaissance de deux paiements d'étape liés à l'accord de Collectis avec Cytovia Therapeutics, Inc. (« Cytovia ») pour 1,5 million de dollars et la reconnaissance de 1 million de dollars concernant le changement de contrôle d'un licencié conformément aux termes de l'accord de licence avec Collectis et à un amendement à l'accord de licence (extension de la durée de l'option). La comptabilisation des revenus pour la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 reflète (i) la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 millions de dollars obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia le 12 Février 2021 et (ii) la reconnaissance d'un paiement d'étape de 5,1 millions de dollars lié à l'accord de Collectis avec Allogene Therapeutics, Inc (« Allogene »).

Les revenus liés aux produits de licences incluent les redevances perçues dans le cadre de nos différents accords de licence.

Les revenus des produits et des services proviennent principalement des revenus des activités Plantes qui sont notamment attribuables à la commercialisation des semences et des récoltes de céréales de Calyxt, pour 25,0 millions de dollars durant les neuf mois clos le 30 septembre 2021. La diminution des revenus et des coûts des revenus s'explique par la finalisation de la liquidation de la gamme soja de Calyxt. Tous les revenus de Calyxt sur les neuf mois clos au 30 septembre 2022 sont associés à l'accord de Calyxt avec un grand groupe alimentaire fabricant d'ingrédients pour développer des alternatives à l'huile de palme.

3.1.1 Pour les 3 mois clos le 30 septembre

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Depuis la France	24	175
Depuis les USA (1)	8 288	42
Chiffre d'affaires	8 312	217
Crédit d'Impôt Recherche	2 509	1 704
Subventions d'exploitation	7	(0)
Autres revenus	2 516	1 704
Total revenus	10 827	1 921

(1) Le chiffre d'affaires USA concerne Calyxt uniquement

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Reconnaissance des paiements initiaux	-	-
Autres revenus issus d'accords de collaboration	(149)	(33)
Accords de collaboration	(149)	(33)
Produits de licences	115	143
Ventes de produits	8 345	107
Chiffre d'affaires	8 312	217

3.2 Charges opérationnelles

3.2.1 Pour les 9 mois clos le 30 septembre

Coût des revenus

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Coût des biens vendus	(27 512)	0
Coût des redevances	(1 601)	(1 081)
Coût des revenus	(29 113)	(1 081)

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(30 845)	(33 957)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(920)	20
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(7 983)	(4 591)
Charges de personnel	(39 749)	(38 527)
Achats et charges externes	(48 341)	(33 488)
Autres	(8 573)	(13 178)
Frais de recherche et développement	(96 663)	(85 194)

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(12 308)	(8 966)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(357)	(41)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(1 577)	(4 103)
Charges de personnel	(14 242)	(13 111)
Achats et charges externes	(9 393)	(8 164)
Autres	(4 258)	(4 060)
Frais administratifs et commerciaux	(27 894)	(25 336)

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(43 153)	(42 923)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(1 278)	(21)
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(9 560)	(8 694)
Charges de personnel	(53 991)	(51 638)

La diminution des coûts des biens vendus de 28,0 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022 s'explique par le changement de stratégie commerciale de Calyxt, qui s'est traduit par un changement d'orientation vers PlantSpring Technology et BioFactory et par l'élimination des ventes de produits à base de soja à la fin de l'année précédente.

3.2.2 Pour les 3 mois clos le 30 septembre

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Coût des biens vendus	(8 807)	0
Coût des redevances	(407)	(367)
Coût des revenus	(9 213)	(367)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(9 982)	(10 556)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(76)	(11)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(3 454)	(1 037)
Charges de personnel	(13 511)	(11 605)
Achats et charges externes	(17 444)	(10 910)
Autres	(3 369)	(4 152)
Frais de recherche et développement	(34 324)	(26 667)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(3 125)	(2 704)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(7)	(2)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(2 086)	(1 372)
Charges de personnel	(5 218)	(4 078)
Achats et charges externes	(2 974)	(2 254)
Autres	(1 483)	(1 309)
Frais administratifs et commerciaux	(9 675)	(7 641)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(13 107)	(13 260)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(83)	(13)
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(5 540)	(2 409)
Charges de personnel	(18 730)	(15 682)

La diminution des coûts des biens vendus de 8,8 millions de dollars entre les trois mois clos le 30 septembre 2021 et 2022 s'explique par le changement de stratégie commerciale de Calyxt, qui s'est traduit par un changement d'orientation vers PlantSpring Technology et BioFactory et par l'élimination des ventes de produits à base de soja à la fin de l'année précédente.

3.3 Secteurs opérationnels

Principes comptables

Les secteurs opérationnels représentent des composantes de l'entreprise pour lesquelles des informations financières isolées sont à la disposition du Comité de Management et de Décision Opérationnelle (CMDO) afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources.

Au 30 septembre 2022, le CMDO de Collectis est composé des personnes suivantes :

- Le Directeur Général ;
- Le Vice-Président Exécutif Manufacturing et CMC (anciennement vice-président exécutif, Initiatives stratégiques);
- Le Senior Vice-Président du manufacturing aux Etats-Unis ;
- Le Directeur scientifique ;
- Le Directeur financier ;
- Le Directeur juridique ;
- Le Directeur du business développement ;
- Le Directeur des affaires réglementaires et de la conformité pharmaceutique ;
- Le Directeur médical et ;
- Le Directeur des ressources humaines.

Nous avons défini nos opérations et les dirigeons en deux secteurs opérationnels distincts qui recouvrent les domaines suivants :

- **Thérapeutique** : ce secteur est focalisé sur le développement (i) de produits candidats aux gènes sélectivement modifiés allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (UCART) dans le domaine de l'immuno-oncologie et (ii) sur des produits candidats cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (HSC) dans d'autres indications thérapeutiques. Ces démarches sont basées sur notre technologie de base exclusive. Toutes ces activités sont opérées par les sociétés Collectis S.A., Collectis, Inc. et Collectis Biologics, Inc. Les activités de Collectis S.A., la société mère, sont incluses dans le secteur Thérapeutique qui englobe également la direction de la recherche et développement ainsi que les fonctions support.
- **Plantes** : ce secteur est focalisé sur l'utilisation de la plate-forme de technologie brevetée PlantSpring™ possédée par Calyxt pour modifier le métabolisme des plantes afin de produire

des matériaux et des produits innovants, pour aider les clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et leurs objectifs financiers. Les offres de produits diversifiées de Calyxt seront principalement fournies via son système de production exclusif BioFactory™. Il correspond à l'activité de notre filiale américaine consolidée, Calyxt, qui est actuellement basée à Roseville dans le Minnesota.

Il y a des transactions intersectorielles entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs à présenter.

En ce qui concerne les frais généraux et administratifs Groupe, Collectis S.A. a historiquement confié à Calyxt, les fonctions générales de vente et d'administration, fonctions comptables et financières, relations avec les investisseurs, propriété intellectuelle, conseil juridique, ressources humaines, communication et technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de services de gestion. A compter de la fin du troisième trimestre 2019, Calyxt a internalisé la quasi-totalité des services précédemment fournis par Collectis dans le cadre de cet accord. Dans le cadre du contrat de services de gestion, Collectis S.A. applique à Calyxt, en plus du coût de ces services facturés en euro, une majoration comprise entre zéro et 10 %, en fonction de la nature du service. Les sommes dues à Collectis S.A. au titre des opérations inter-segments portent des intérêts au taux de l'Euribor 12 mois majoré de 5 % par an.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre segments. Les transactions intra-segments sont éliminées au sein des résultats du segment et les transactions inter-segments sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Les informations financières relatives à chaque segment figurent ci-après. Les revenus sectoriels et autres revenus, frais de recherche et développement, ventes, les frais généraux et administratifs, le coût des produits et autres produits et charges d'exploitation et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis (qui n'inclut pas la charge de rémunération en actions non numéraires) sont utilisés par le CMDO à des fins de prise de décision sur l'allocation des ressources aux segments et l'évaluation de leur performance. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, notre direction considère que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Le résultat net (perte) inclut l'impact des opérations entre les secteurs alors que les opérations intra-segments sont éliminées.

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel pour les neuf mois clos le 30 septembre

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021			Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	25 004	20 085	45 088	115	3 147	3 262
Autres produits	1 528	6 792	8 320	-	5 255	5 255
Chiffre d'affaires externe et autres produits	26 532	26 876	53 408	115	8 402	8 517
Coût des revenus	(27 512)	(1 601)	(29 113)	-	(1 081)	(1 081)
Frais de recherche et développement	(8 358)	(88 304)	(96 663)	(9 127)	(76 067)	(85 194)
Frais administratifs et commerciaux	(11 520)	(16 373)	(27 894)	(9 539)	(15 797)	(25 336)
Autres produits et charges d'exploitation	25	481	506	(40)	649	608
Total charges d'exploitation	(47 366)	(105 797)	(153 163)	(18 706)	(92 297)	(111 003)
Résultat opérationnel	(20 834)	(78 921)	(99 755)	(18 591)	(83 894)	(102 485)
Résultat financier	(875)	3 603	2 728	5 990	11 019	17 009
Résultat net	(21 709)	(75 318)	(97 027)	(12 601)	(72 875)	(85 476)
Résultats des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	7 827	-	7 827	6 150	-	6 150
Résultat net, part du Groupe	(13 883)	(75 318)	(89 201)	(6 451)	(72 875)	(79 326)
Amortissements et dépréciations	(1 834)	(9 651)	(11 485)	(1 754)	(13 739)	(15 493)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	377	14 446	14 822	890	1 675	2 565

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel pour les trois mois clos le 30 septembre

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 septembre 2021			Pour les trois mois clos le 30 septembre 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	8 288	24	8 312	42	175	217
Autres produits	0	2 516	2 516	-	1 704	1 704
Chiffre d'affaires externe et autres produits	8 288	2 540	10 827	42	1 879	1 921
Coût des revenus	(8 807)	(407)	(9 213)	(0)	(367)	(367)
Frais de recherche et développement	(2 523)	(31 802)	(34 324)	(2 830)	(23 837)	(26 667)
Frais administratifs et commerciaux	(3 992)	(5 683)	(9 675)	(2 738)	(4 903)	(7 641)
Autres produits et charges d'exploitation	18	(1)	18	(282)	(125)	(408)
Total charges d'exploitation	(15 304)	(37 892)	(53 195)	(5 850)	(29 233)	(35 082)
Résultat opérationnel	(7 016)	(35 352)	(42 368)	(5 808)	(27 353)	(33 162)
Résultat financier	(291)	2 588	2 296	90	1 806	1 896
Résultat net	(7 307)	(32 764)	(40 071)	(5 718)	(25 547)	(31 265)
Intérêts minoritaires	2 658	-	2 658	2 798	-	2 798
Résultat net, part du Groupe	(4 650)	(32 764)	(37 413)	(2 920)	(25 547)	(28 467)
Amortissements et dépréciations	(615)	(3 708)	(4 323)	(438)	(4 305)	(4 744)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	69	3 426	3 495	218	223	442

Note 4. Test de perte de valeur des actifs

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Collectis correspondent aux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique et Plantes.

Aucun indicateur de dépréciation n'a été identifié pour les actifs incorporels ou corporels du segment Therapeutics pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2022.

Au 30 septembre 2022, Calyxt disposait de 18,6 millions de dollars de terrains, bâtiments et équipements et de droits d'utilisation de contrats de location-exploitation et d'une valeur comptable nette de 8,8 millions de dollars. Au 30 septembre 2022, la capitalisation boursière de Calyxt était de 8,0 millions de dollars. Calyxt a un seul groupe d'actifs et examine ses actifs à long terme pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ce groupe d'actifs pourrait ne pas être recouvrable. L'un de ces indicateurs de dépréciation est que la capitalisation boursière de Calyxt est inférieure à sa valeur comptable nette pendant une période prolongée. A la date de ce dépôt, la direction a déterminé qu'il n'y avait pas de dépréciation de ses actifs à long terme liés au secteur des Plantes sur la base de ses projections financières et de sa poursuite déclarée d'alternatives stratégiques, qui pourraient inclure diverses issues.

Note 5. Droits d'utilisation

Détail du droit d'utilisation

L'application de IFRS 16 « Contrats de location » a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette de loyer au bilan.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Equipement	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	62 424	11 421	73 845
Acquisitions d'actifs de droits d'utilisation	(139)	6 024	5 884
Charges d'amortissement et de dépréciation	(4 310)	(2 336)	(6 646)
Effets de change	(1 017)	(168)	(1 185)
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	56 957	14 941	71 899
Valeur brute comptable en fin de période	70 252	19 487	89 739
Amortissements et dépréciations cumulés	(13 295)	(4 546)	(17 840)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	55 197	14 226	69 423
Acquisitions d'actifs de droits d'utilisation	459	313	772
Cessions d'actifs de droits d'utilisation	(2 420)	(166)	(2 586)
Reclassement	-	-	-
Charges d'amortissement et de dépréciation	(4 055)	(3 038)	(7 093)
Effets de change	(2 042)	(361)	(2 404)
Valeur nette comptable au 30 septembre 2022	47 138	10 974	58 112
Valeur brute comptable en fin de période	64 287	18 830	83 117
Amortissements et dépréciations cumulés	(17 148)	(7 856)	(25 005)

(1) Les cessions des actifs de droits d'utilisation correspondent principalement à la cession du droit d'utilisation relatif à la partie sous-louée de nos locaux loués à New York.

Note 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres	Immobilisations en cours	Total
en milliers de dollars					
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	16 765	4 436	3 171	47 301	71 673
Acquisitions d'actifs corporels	2 943	4 762	1 066	6 052	14 822
Cessions d'actifs corporels	-	(0)	56	(58)	(2)
Reclassement	(1 686)	52 246	(611)	(50 242)	(293)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 398)	(2 760)	(540)	-	(4 698)
Effets de change	(643)	(163)	(54)	(100)	(961)
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	15 982	58 520	3 087	2 953	80 542
Valeur brute comptable en fin de période	22 780	74 871	4 874	2 953	105 478
Amortissements et dépréciations cumulés	(6 799)	(16 351)	(1 786)	(0)	(24 936)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	14 733	58 072	3 109	2 932	78 846
Acquisitions d'actifs corporels	47	275	325	1 918	2 565
Cessions d'actifs corporels	-	(174)	(83)	(347)	(604)
Reclassement	(1 386)	4 107	(14)	(2 721)	(14)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 464)	(5 872)	(492)	0	(7 828)
Effets de change	(1 475)	(472)	(119)	(140)	(2 206)
Valeur nette comptable au 30 septembre 2022	10 454	55 935	2 727	1 642	70 759
Valeur brute comptable en fin de période	17 123	79 125	5 018	1 642	102 909
Amortissements et dépréciations cumulés	(6 669)	(23 190)	(2 291)	-	(32 150)

Les immobilisations en cours au 30 septembre 2022 concernent principalement l'usine de fabrication de matières premières de Collectis et les bureaux à Paris (0,8 million de dollars) et la nouvelle usine de fabrication commerciale à Raleigh en Caroline du Nord (0,8 million de dollars)

Les immobilisations mises en service en 2022 concernent essentiellement l'unité pilote et des équipements techniques de Calyxt pour 1,6 million de dollars.

Le reclassement des immobilisations « construction » vers les immobilisations « Installations techniques » concerne principalement l'aménagement des locaux du site de New York.

Note 7. Actifs financiers non courants

Au 30 septembre 2022, les actifs financiers non courants de 8,9 millions de dollars incluent 2,6 millions de dollars de dépôt de garantie pour l'usine de Collectis à Raleigh, 0,6 million de dollars de dépôt de garantie pour les locaux de Collectis à Paris, 1,9 million de dollars relatifs à la location d'équipements, 2,8 millions de dollars de sous-location partielle des locaux commerciaux de Collectis à New York qui a commencée en juin 2022 et 0,1 million de dollars de dépôt de garantie pour le bâtiment de Calyxt qui correspond à la trésorerie bloquée à long terme. Le montant résiduel concerne principalement des cautions et garanties.

Note 8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

8.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
	en milliers de dollars	
Créances clients	20 390	802
Provisions pour dépréciation	(29)	-
Créances clients nettes	20 361	802

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an. Les créances clients au 31 décembre 2021 sont principalement liées à l'accord avec Cytovia Therapeutics, Inc. (« l'accord Cytovia ») signé par Collectis le 12 février 2021. Cela inclut également une créance client de 20 millions de dollars émise par Cytovia pour Collectis.

Le 26 avril 2022, nous avons modifié l'accord Cytovia de manière à ce que le droit pour Collectis de recevoir un paiement initial monétaire ou une participation au capital de Cytovia de 20 millions de dollars soit échangé contre une « note convertible » d'un montant nominal de 20 millions de dollars et un bon de souscription, qui peut être exercé dans le cadre du regroupement de Cytovia avec une société d'acquisition à vocation spéciale. La note convertible porte un intérêt de 2 % et se convertit (i) automatiquement dans le cadre de certaines transactions fondamentales par lesquelles Cytovia devient une société cotée en bourse, et (ii) à notre gré dans le cadre d'une vente de la société, de certaines transactions de financement et à l'échéance, dans chaque cas, en un nombre d'actions de titres de participation de Cytovia qui varie en fonction de ce scénario. Dans certains scénarios (par exemple, dans le cadre de certaines transactions financières), nous pouvons choisir que le billet soit payé en espèces avant sa date d'échéance le 31 décembre 2022. La note convertible de Cytovia a été reclassée de créances à un actif financier.

Au 30 septembre 2022, les créances commerciales se composent principalement d'un paiement d'étape de 0,5 million de dollars d'un partenaire à percevoir au cours du deuxième semestre de 2023.

8.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	9 268	12 152
Total	9 268	12 152

Au 30 septembre 2022, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 5,0 millions de dollars liés au crédit d'impôt recherche 2022 et 7,2 millions de dollars liés à des exercices antérieurs. Le reliquat concerne des crédits d'impôts aux Etats-Unis. En décembre 2018, un contrôle fiscal sur le crédit impôt recherche a été initié sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017. En janvier 2022, le tribunal a confirmé que Collectis était en droit de recevoir les montants relatifs aux crédits d'impôts de 2017 et 2018. Ces 0,8 millions de dollars ont été perçus en février 2022.

8.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
TVA déductible	1 398	1 643
Charges constatées d'avance	8 171	5 467
Créances sociales et fiscales	46	62
Charges différées et autres actifs courants	50	1 140
Total	9 665	8 311

Les charges constatées d'avance sont constituées principalement d'avances faites à nos sous-traitants au titre de travaux de recherche et développement. Elles correspondent principalement à des acomptes versés à des fournisseurs de matières premières biologiques et à des tiers participant à la fabrication de produits.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des neuf mois clos le 30 septembre 2022, nous avons versé des avances pour certaines charges liées à la production des candidats médicaments UCART123, UCART22 et UCARTCS1 pour lesquels les livraisons de produits et services sont prévues au cours des prochains mois.

Au 31 décembre 2021 et au 30 septembre 2022, les créances fiscales et sociales comprennent principalement des charges sociales sur les frais de personnel.

Note 9. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2021	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	499	-	499
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	-	185 636
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	186 135	-	186 135

A la date du 30 septembre 2022	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	21 359	-	21 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 648	-	97 648
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	119 008	-	119 008

9.1 Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent des comptes de trésorerie bloqués pour 0,2 millions de dollars.

Au 30 septembre 2022, comme au 31 décembre 2021, les comptes de trésorerie bloqués sont constitués de dépôts destinés à garantir une cession bail de mobilier et d'équipement et relocation de Calyxt d'un montant de 0,2 million de dollars.

Les actifs financiers courants qui sont évalués à la juste valeur par résultat conformément à la norme IFRS9 sont les suivants :

- Les actifs financiers, y compris les dérivés incorporés que Collectis a choisi d'enregistrer à leur juste valeur par le résultat ;
- Les actifs financiers gérés sur la base de leur juste valeur ;
- Les instruments dérivés qui ne sont pas documentés comme opérations de couverture.

Suite à l'amendement de l'accord Cytovia qui a été signé le 26 avril 2022, et qui modifie substantiellement les flux de trésorerie auxquels Collectis avait droit dans le cadre de l'accord initial, la créance commerciale d'un montant de 20 millions de dollars a été décomptabilisée et les nouveaux actifs financiers reçus, à savoir une note convertible et un warrant, ont été comptabilisés à leur juste valeur en tant qu'instrument de niveau 3.

Compte tenu de la complexité du modèle de valorisation, cet instrument de niveau 3 a été évalué par un expert externe indépendant en utilisant toutes les informations partagées par la direction - en particulier les paramètres non observables.

Le modèle de valorisation choisi est basé sur le modèle binomial (Cox, Ross et Rubinstein) avec l'introduction du risque de crédit de l'émetteur (modélisé par un spread de crédit constant).

La juste valeur de la note convertible au 26 avril 2022 s'élevait à 23 millions de dollars avec un gain financier de 3 millions de dollars en résultat au cours de la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022.

Ce gain financier peut être rationalisé comme une compensation pour le retard et le risque supporté par Collectis avec cette modification.

La note convertible, qui peut être convertie en un certain nombre d'actions ordinaires ou privilégiées de Cytovia ou payable en espèces, dont les résultats varient en fonction de plusieurs scénarios, qui sont les suivants :

- une introduction en bourse qualifiée
- une cotation directe qualifiée
- une transaction SPAC qualifiée
- un financement privé
- vente de la société de financement
- Conversion à l'échéance le 31 décembre 2022

La note convertible est un actif financier qui est ensuite évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La juste valeur de la note convertible au 30 septembre 2022 était de 21,2 millions de dollars. Par conséquent, l'impact total sur les profits et les pertes pour la période allant de la date d'émission au 30 septembre 2022 est un gain financier de 1,2 million de dollars.

La juste valeur de la note convertible au 30 juin 2022 est de 23,6 millions de dollars. L'impact sur la perte de bénéfices pour la période allant de l'émission au 30 juin 2022 est un gain financier de 3,6 millions de dollars. Par conséquent, l'impact total de la perte de bénéfices pour la période allant de l'émission à la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2022 est une perte financière de 2,4 millions de dollars.

La variation de la juste valeur s'explique, d'une part, par l'évolution des conditions du marché et l'effet de maturité et, d'autre part, par la nature du scénario de sortie, qui est différent pour chaque date d'évaluation et selon les différents scénarios, la conversion peut se faire en actions privilégiées, en actions ordinaires ou en espèces. À l'origine du contrat, le scénario de sortie est un scénario SPAC permettant la réception d'actions ordinaires (en général, les actions ordinaires ont une volatilité plus élevée que les actions privilégiées, ce qui augmente la valeur de l'option de conversion). Au 30 septembre 2022, les probabilités de sortie utilisées sont de 60% pour la conversion lors d'un scénario de financement privé avec la réception d'actions privilégiées, et de 40% pour la conversion à l'échéance avec la réception d'espèces. Dans les deux scénarios, malgré l'effet de l'échéance, la valeur de l'option de conversion diminuerait par rapport à la valeur à l'origine. En fait, dans le scénario de financement privé, la conversion en actions ordinaires avec une volatilité plus faible réduirait la valeur de l'option et à l'échéance, la valeur de l'option est nulle.

Dans le cadre de cet accord, Collectis est en mesure de souscrire des actions avec un rabais de 20%.

Estimation de la juste valeur de la note convertible

La note convertible peut être convertie en un certain nombre d'actions ordinaires ou privilégiées de Cytovia ou payable en espèces, dont les résultats varient en fonction de plusieurs scénarios. Dans certains scénarios (c'est-à-dire dans le cadre de certaines transactions financières), nous pouvons choisir que l'obligation soit payée en espèces avant sa date d'échéance, le 31 décembre 2022. Il existe six scénarios différents dans lesquels l'obligation peut être convertie et la probabilité de ceux-ci est prise en compte dans l'évaluation.

Pour l'évaluation de la juste valeur au 26 avril 2022, une probabilité de 100% d'une transaction qualifiée de SPAC a été considérée, car Isleworth Healthcare Acquisition Corp. et Cytovia Therapeutics ont annoncé un accord pour un regroupement d'entreprises afin de créer une société cotée en bourse. Le calcul était basé sur le prix de l'action Cytovia dérivé de l'accord avec d'Isleworth Healthcare Acquisition Corp.

Les principales données utilisées pour l'évaluation peuvent être détaillées comme suit :

Date	26 avril 2022
Scénario	Conversion par une transaction SPAC
Taux de risque	Courbe USD 3 mois de Reuters
Volatilité de cours	75,6% (actions ordinaires)
Ecart de crédit (Ecart sur courbe sectorielle)	1000 bps
Valeur d'action de Cytovia	\$5,59

Le 30 juin 2022, Isleworth et Cytovia ont conclu un accord mutuel de résiliation (l'« accord de résiliation ») qui a mis fin à l'accord de fusion, avec effet immédiat. et, par conséquent, il est maintenant considéré comme plus probable que la société reste privée. Par conséquent, au 30 septembre 2022, le calcul de la juste valeur utilise deux scénarii : 1) la conversion lors d'une transaction de financement privé avec une probabilité de 60 %, et 2) la conversion à l'échéance avec une probabilité de 40 %, qui sont basés sur les dernières informations disponibles auprès de Cytovia.

Les principales données utilisées pour l'évaluation peuvent être détaillées comme suit :

Date	30 septembre 2022
Scenario	Conversion par investissements à 60% Conversion à maturité à 40%
Taux de risque	Courbe USD 3 mois de Reuters
Volatilité de cours	63% (actions privilégiées)
Ecart de crédit (Ecart sur courbe sectorielle)	1500 bps
Valeur d'action de Cytovia	\$4,36

La sensibilité de cet instrument au 30 septembre 2022 est la suivante :

Évaluation de la note avec des sensibilités sur l'écart à volatilité nulle

	Valeur de la note convertible (en dollars)
Choc sur l'écart à volatilité nulle: 0 point de base	21,186,258
Choc sur l'écart à volatilité nulle: +500 points de base	20,939,675
Choc sur l'écart à volatilité nulle: +1000 points de base	20,695,013
Choc sur l'écart à volatilité nulle: +2000 points de base	20,211,559

Ni la volatilité ni la valeur des actions n'ont d'impact matériel sur la sensibilité de cet instrument.

9.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
	en milliers de dollars	
Disponibilités	137 725	64 426
Valeurs mobilières de placement	13 933	13 725
Dépôts à terme	33 978	19 498
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	97 648

Les valeurs mobilières de placement produisent des intérêts et sont disponibles du jour au lendemain. Les dépôts bancaires fixes ont des durées fixes inférieures à trois mois ou sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 10. Passifs financiers

10.1 Détail des passifs financiers

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
	en milliers de dollars	
Avances remboursables	-	-
Dettes de loyer	71 526	63 592
Prêt Garanti par l'Etat	18 770	13 525
Autres dettes financières non courantes	1 259	1 174
Emprunts et dettes financières non courantes	91 555	78 291
Préfinancement crédit d'impôt recherche	-	5 319
Dettes de loyer	8 329	7 971
Prêt Garanti par l'Etat	2 246	4 543
Instruments dérivés	108	517
Emprunts et dettes financières courantes	10 683	18 350
Fournisseurs et comptes rattachés	23 762	22 353
Autres passifs courants	13 731	11 582
Total passifs financiers	139 731	130 576

Le Prêt Garanti par l'Etat ("PGE") correspond à l'obtention par Collectis d'un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 18,0 millions de dollars au taux de clôture du 30 septembre 2022) auprès d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et Bpifrance sous la forme d'un Prêt Garanti par l'Etat ("PGE"). A l'initiative du gouvernement français pour soutenir les entreprises pendant la crise du COVID-19, le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,31% à 3,35%. Après deux années de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt sera remboursé sur une période de 4 ans à compter de la date de prorogation demandé par la société. Le gouvernement français garantit 90% du capital emprunté.

Au 30 septembre 2022, les autres passifs financiers non courants correspondent uniquement à l'obtention par Collectis en 2022 d'un prêt pour financer l'aménagement de nos locaux à New York.

Un préfinancement du CIR auprès de la BPI a été accordé en septembre 2022 à hauteur de 5,5 millions d'euros. Ce montant a été reçu ce même mois et représente une dette financière courante de 5,3 millions de dollars au 30 septembre 2022.

Au 30 septembre 2022, les passifs financiers courants sont principalement composés de bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires de Calyxt. Les bons de souscription ordinaires ont été classés comme un passif dans le bilan consolidé de la société parce que les bons de souscription comprennent un choix d'option de vente disponible pour le détenteur d'un bon de souscription ordinaire qui peut éventuellement être exercé si Calyxt conclut une transaction fondamentale par le biais d'une option de vente en cas de changement de contrôle. Si l'option de vente en cas de changement de contrôle est exercée par le détenteur d'un bon de souscription commun, celui-ci peut choisir de recevoir soit la contrepartie de la transaction fondamentale, soit de remettre le bon de souscription commun à Calyxt en échange d'argent, basé sur des conditions et un planning spécifié dans ces bons. Si l'option de vente est exercée, Calyxt est tenue de payer au détenteur un montant déterminé par le modèle d'évaluation de Black Scholes, avec des hypothèses déterminées

conformément aux conditions des bons de souscription ordinaires. Les bons de souscription préfinancés ont été classés au passif du bilan consolidé de la société en raison de l'existence d'une clause d'exercice sans numéraire. Les bons de souscription préfinancés sont évalués à la juste valeur selon le modèle d'évaluation de Black Scholes. Les bons de souscription ordinaires sont des instruments de juste valeur de niveau 3 selon IFRS 9 et seront réévalués chaque trimestre à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Au 30 septembre 2022, la juste valeur des bons de souscription ordinaires est évaluée à 0,4 million de dollars.

Pour les neuf mois clos au 30 septembre 2022, cette réévaluation a entraîné un gain financier de 7,7 millions dans la position consolidée composé de 5,0 millions de dollars sur les bons de souscriptions ordinaires et 2,7 millions de dollars sur les bons de souscriptions préfinancés.

10.2 Échéancier des passifs financiers

A la date du 30 septembre 2022	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyer	71 563	7 971	30 316	33 276
Instruments dérivés	25 077	10 379	14 080	619
Emprunts et dettes financières	96 640	18 350	44 396	33 895
Fournisseurs et comptes	22 353	22 353	-	-
Autres passifs courants	11 582	11 582	-	-
Total passifs financiers	130 576	52 285	44 396	33 895

Note 11. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
	en milliers de dollars	
TVA à payer	71	-
Provisions liées aux charges de personnel	12 483	10 631
Autres	1 177	951
Total Other current liabilities	13 731	11 582

Les provisions liées aux charges de personnel concernent principalement les primes annuelles, les provisions pour congés payés et les charges sociales sur stock-options.

Les autres passifs courants diminuent de 0,2 millions d'euros entre le 31 décembre 2021 et le 30 septembre 2022 et est liée à la diminution des dettes fournisseurs d'actifs.

Note 12. Revenus et produits différés

	A la date du	
	31-déc-21	30-sept.-22
	en milliers de dollars	
Revenus différés et passifs sur contrats	301	320
Total produits constatés d'avance	301	320

Les revenus différés et passifs sur contrats concernent principalement 0,2 million de dollars de revenus différés sur les contrats de licence du secteur Therapeutics et 0,1 million de dollars sur les contrats de collaboration du secteur Plantes.

Note 13. Evolution du capital social

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers de dollars			en dollars
Au 1er janvier 2021	2 785	863 911	42 780 186	0.05
Exercice d'option de souscription d'actions de Calyxt	145	47 334	2 415 630	-
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	17	5 660	279 494	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	9 297	-	-
Coûts de transaction	-	(881)	-	-
Autres mouvements		(30)		
Au 30 septembre 2021	2 946	925 290	45 475 310	0.05
Au 1er janvier 2022	2 945	934 696	45 484 310	0.05
Augmentation de capital (ATM)	-	-	-	-
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	4	-	81 500	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	7 211	-	-
Coûts de transaction	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(362 861)	-	-
Au 30 septembre 2022	2 949	579 047	45 565 810	0.05

Evolution du capital au cours des neuf mois clos au 30 septembre 2022 :

- Au cours des neuf mois clos au 30 septembre 2022, 81 500 actions gratuites ont été converties en 81 500 actions ordinaires.

- Au cours de l'assemblée Générale des Actionnaires le 28 juin 2022, le Conseil d'Administration, conformément à la Loi Française, a approuvé la réallocation de 362,9 millions de dollars de Déficits reportables en Prime d'émission. Cette transaction n'a d'impact ni sur le Capital, ni sur le Résultat Global, ni sur les actifs (incluant la Trésorerie) ni sur les passifs.

Note 14. Paiements fondés sur des actions

14.1 Détail des attributions d'actions Collectis S.A.

Les titulaires d'options de souscriptions et de bons de souscriptions d'actions peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions, nous estimons la juste valeur de chaque option à la date d'attribution ou à une autre date d'évaluation, le cas échéant, à l'aide d'un modèle d'évaluation des options Black-Scholes, qui nous oblige à formuler des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement des dividendes et le taux de déchéance. Nous estimons la volatilité future du cours de nos actions sur la base des cours de clôture historiques de Collectis sur la période prévue. Notre durée prévue représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours, déterminée selon la méthode simplifiée. Le taux d'intérêt sans risque pour les périodes pendant la durée prévue des options est basé sur les titres de l'État français ayant des échéances similaires à la durée prévue des options en vigueur au moment de l'octroi. Nous n'avons jamais déclaré ni payé de dividendes et ne prévoyons pas actuellement d'en verser dans un avenir prévisible. Par conséquent, les dividendes attendus sont nuls. Le prix d'exercice des options peut être de 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et les options sont généralement acquises sur quatre ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2021	2022
Juste valeur moyenne pondérée des options	5.76€	1.31€
Hypothèses:		
Taux d'actualisation	0.00%	0.00% - 2.41%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	8.54€ - 19.44€	3.48€ - 7.22€
Juste valeur à la date d'attribution	7.42€ - 16.54€	2.61€ - 6.74€
Volatilité attendue	58.4% - 60.1%	58.7% - 61.9%
Durée de vie moyenne des bons	6.15	6.03 - 6.15
Condition d'acquisition	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Suivi des attributions d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2020	8 002 398	25,28 €	9 486 657	23,97 €	5,9
Attribuées	-	-	1 031 235	18,76 €	
Exercées	-	-	(253 494)	18,49 €	
Annulées	-	-	(1 104 604)	24,27 €	
Au 31 décembre 2021	7 566 679	24,78 €	9 159 794	23,50 €	5,3
Attribuées	-	-	756 484	4,36 €	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(1 013 098)	19,67 €	
Au 30 septembre 2022	7 435 121	24,48 €	8 903 180	22,31 €	4,9

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée s'établissait respectivement à 2,0 million de dollars et à 4,0 million de dollars sur les neuf mois clos au 30 septembre 2022 et 30 septembre 2021.

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de Collectis a attribué 709 204 options de souscription. Pour les membres du comité exécutif, la période d'acquisition des options de souscription d'actions est entre un et quatre ans et elle est liée à des critères de performance. Pour tous les autres bénéficiaires, la période d'acquisition des options de souscription d'actions est entre un et quatre ans sans critères de performance.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription d'actions (ou « Bons de Souscriptions d'Actions » ou « BSA ») n'a été attribué au cours des périodes présentées.

Les informations sur l'activité des bons de souscription non employés sont les suivantes :

	Nombre de bons exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2020	899 225	27,15 €	899 225	27,15 €	5,3
Attribués	-	-	-	-	
Exercés	-	-	(3 000)	18,68 €	
Annulés	-	-	-	-	
Au 31 décembre 2021	896 225	27,18 €	896 225	27,18 €	4,3
Attribués	-	-	-	-	
Exercés	-	-	-	-	
Annulés	-	-	-	-	
Au 30 Septembre 2022	896 225	27,18 €	896 225	27,18 €	3,6

Tous les bons de souscription d'action ayant vesté, il n'y a pas eu de charge liée aux rémunérations fondées sur des actions relative aux bons de souscription d'actions durant les neuf mois clos au 30 septembre 2022 ni au 30 septembre 2021.

Actions gratuites

Les actions gratuites attribuées avant l'exercice 2018 sont soumises à une période d'acquisition de deux ans suivis d'une période de conservation de deux ans pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de quatre ans pour les employés résidant à l'étranger.

Les actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2018 et jusqu'à 2021 sont soumises à une période d'acquisition d'un an suivie d'une période de conservation d'un an pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de deux ans pour les employés résidant à l'étranger. L'acquisition définitive des actions gratuites attribuées aux membres du comité exécutif de la Société en octobre 2020 est soumise à des conditions de performance avec une période d'acquisition minimale de 3 ans.

Les actions gratuites attribuées à partir de 2021 sont soumises à une période d'acquisition de trois ans pour tous les salariés, étant précisé que les actions gratuites attribuées aux membres du comité exécutif sont soumises à des conditions de performance avec une période d'acquisition minimale de 3 ans.

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	629 650	19,59 €
Attribuées	510 316	8,31 €
Acquises	(32 000)	14,39 €
Annulées	(185 265)	16,49 €
En cours d'acquisition au 31 décembre 2021	922 701	14,15 €
Attribuées	321 810	2,83 €
Acquises	(81 500)	13,17 €
Annulées	(143 108)	14,59 €
En cours d'acquisition au 30 septembre 2022	1 019 903	12,59 €

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls dans la détermination de la juste valeur.

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 3,7 millions de dollars pour les neuf mois clos au 30 septembre 2022 et de 4,9 millions de dollars pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021.

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de Celectis a attribué 274 551. Pour les membres du comité exécutif, la période d'indisponibilité pour les actions gratuites est de trois ans et liée à des critères de

performance. Pour tous les autres bénéficiaires, la période d'acquisition des actions gratuites est de trois ans sans critères de performance.

14.2 Détail des attributions d'actions Calyxt, Inc.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2021	2022
Juste valeur moyenne pondérée des options	\$3.93	\$0.86
Hypothèses :		
Taux d'actualisation	0.6% - 1.1%	1.9% - 3.5%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Volatilité attendue	80.1% - 82.0%	89.7% - 92.8%
Durée de vie moyenne des bons	5.5 - 6.5	5.50 - 6.89
Condition d'acquisition	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Calyxt évalue la juste valeur des instruments de rémunération fondés sur des actions selon le modèle Black-Scholes, qui oblige Calyxt à faire des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement du dividende et le taux de confiscation. Calyxt estime la volatilité future du cours de ses actions en utilisant la volatilité historique de sociétés ouvertes comparables sur la durée prévue de l'option.

La durée de vie moyenne prévue de Calyxt représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours, déterminée selon la méthode simplifiée.

Le taux d'intérêt sans risque pour les périodes pendant la durée prévue des options est basé sur la courbe de rendement à coupon zéro du Trésor américain en vigueur à ce moment-là.

Calyxt n'a pas versé de subvention et ne s'attend pas à verser de dividendes dans un futur proche.

Les options peuvent être évaluées à 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et sont généralement acquises sur six ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution. Certaines attributions accordées avant l'introduction en bourse de Calyxt contenaient des dispositions d'acquisition accélérée si certains événements se sont produits tels que définis dans l'accord d'option.

Les informations sur l'activité stock-options sont les suivantes :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante
Au 31 décembre 2019	2 347 665	\$10,15	4 621 173	\$10,30	6,2
Attribuées	-	-	774 959	\$5,20	
Exercées	-	-	(61 372)	\$3,70	
Annulées	-	-	(676 355)	\$10,75	
Au 31 décembre 2020	2 789 110	\$10,23	4 658 405	\$9,47	5,6
Attribuées	-	-	1 609 000	\$1,12	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(420 606)	\$7,05	
Au 30 septembre 2022	3 314 828	\$9,88	5 846 799	\$7,30	5,3

La charge de rémunération à base d'actions liée aux attributions d'options d'achat d'actions s'est élevée à 1,5 million de dollars, comparativement à une charge de 1,1 million de dollars pour les périodes des neuf mois clos le 30 septembre 2022 et 2021, respectivement.

Actions gratuites (« Restricted Stock Units »)

Les actions gratuites peuvent être attribuées à des employés clés dans le cadre du plan Omnibus 2017. Les actions gratuites sont généralement acquises et deviennent sans restriction plus de cinq ans après la date d'attribution.

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2019	547 807	\$9,49
Attribuées	406 981	\$4,59
Acquises	(193 857)	\$7,68
Annulées	(189 628)	\$10,91
En cours d'acquisition au 31 Décembre 2020	571 303	\$6,15
Attribuées	1 077 600	\$1,26
Acquises	(274 487)	\$6,14
Annulées	(113 955)	\$4,13
En cours d'acquisition au 30 septembre 2022	1 260 461	\$2,15

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Calyxt n'a pas versé et ne s'attend pas à verser de dividendes dans un avenir prévisible.

La charge de rémunération à base d'actions liée aux attributions d'unités d'actions gratuites s'est élevée à 1,1 million de dollars, contre une reprise de la charge de rémunération en actions de 0,3 million de dollars en raison de la renonciation ou de l'expiration des options pour les périodes des neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021 respectivement.

Actions de performance (« Performance Stock Units »)

En juin 2019, Calyxt a attribué des actions de performance, dont la condition du marché est basée sur le cours de l'action de Calyxt. Ces attributions prévoient une période de service continue de trois ans, la période de performance, à compter de la date d'attribution, suivie d'une période de conservation de deux ans si les actions sont émises après la période de performance. Le nombre d'actions ordinaires livrées à la suite de la période de performance dépend de la variation du cours de l'action Calyxt au cours de la période de performance. Calyxt a octroyé 311 667 actions de performance. Les critères de performance permettent au versement effectif de se situer entre zéro et 120% de l'objectif. La juste valeur des actions de performance a été déterminée à l'aide d'une simulation de Monte Carlo comme suit :

Date d'attribution	28/06/2019
Juste valeur des actions de performance	\$7,06
Hypothèses :	
Taux d'actualisation	1,71%
Volatilité attendue	75,00%
Durée de vie moyenne des actions de performance	3 ans

Au cours de l'année 2021, Calyxt a reconnu un avantage lié à la confiscation de 166 667 actions de performance détenues par M. Blome, son ancien directeur général.

En juillet 2021, la Société a attribué 600 000 actions de performance dans le cadre du régime d'incitation à M. Carr, son directeur général. Les actions de performance seront acquises si l'action de Calyxt reste au-dessus de trois niveaux de prix spécifiés pendant 30 jours calendaires au cours de la période de performance de trois ans. Les actions de performance seront réglées en actions sans restriction des actions ordinaires de Calyxt à la date d'acquisition.

En mars 2022, Calyxt a accordé 530 000 actions de performance suivant le Plan de 2017 à cinq employés dont quatre membres du comité exécutif. Les actions de performance comptent trois périodes de performance (2022, 2023 et 2024) et des niveaux de performance pour chacune de ces périodes liées à la réalisation des objectifs de Calyxt déterminés annuellement pour la période par le Comité des rémunérations du conseil d'administration de Calyxt (Comité des rémunérations). Les attributions acquises seront restituées en actions Calyxt au plus tard le 15 mars de l'année suivante. La date d'octroi de la tranche d'attributions liées à la performance de 2022, qui déclenche la détermination du montant agrégé des dépenses de chaque tranche de performance des actions acquises a été déterminée par le Comité des rémunérations. La date d'octroi de la tranche d'attributions liées à la performance 2022 est le 4 Mai 2022. L'évaluation des charges pour les tranches d'actions de performance de 2023 et 2024 sera réalisée une fois que les objectifs opérationnels seront déterminés.

En juin 2022, les actions de performance de 2 membres du comité exécutif attribuées en 2019 ont été rendues caduques car les critères de performance n'ont pas été respectés. Ces actions de performance

contenaient des conditions de marché sur une période de 5 ans. La charge continuera d'être reconnue par la Société sur la période restante.

Suivi des attributions des actions de performance :

	Nombre d'actions de performance pouvant être acquises
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	311 667
Attribuées	600 000
Acquises	-
Annulées	(166 667)
En cours d'acquisition au 31 décembre 2021	745 000
Attribuées	530 000
Acquises	-
Annulées	(145 000)
En cours d'acquisition au 30 septembre 2022	1 130 000

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions de performance sans impact sur la trésorerie est de 0,5 million de dollars comparée à une reprise de la charge de rémunération en actions de 0,1 million de dollars en raison d'abandon ou d'expiration pour les périodes des neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021, respectivement.

Note 15. Résultat par action

15.1 Pour les neuf mois clos le 30 septembre

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(89 201)	(79 326)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	44 599 935	45 511 626
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	44 599 935	45 511 626
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)		
Résultat net, part du groupe par action (en dollars)	(2,00)	(1,74)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(2,00)	(1,74)

Lorsque nous présentons une perte nette selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net, selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, diluée pour calculer le bénéfice net, part du Groupe, dilué par action.

15.2 Pour les trois mois clos le 30 septembre

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(37 413)	(28 467)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	45 471 977	45 540 315
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)		
Résultat net, part du groupe par action (en dollars)	(0,82)	(0,63)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(0,82)	(0,63)

Lorsque nous présentons une perte nette selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net, selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, diluée pour calculer le bénéfice net, part du Groupe, dilué par action.

Note 16. Provisions

	01/01/2022	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat global	30/09/2022
	en milliers de dollars					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 073	420	-	-	(1 848)	2 646
Provisions pour litiges liés au personnel	508	-	(170)	(74)	(50)	214
Provisions pour litiges commerciaux	363	-	-	(110)	(41)	211
Total	4 944	420	(170)	(184)	(1 939)	3 071
Non courant	4 073	420	-	-	(1 848)	2 646
Courant	871	-	(170)	(184)	(91)	425

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, les dotations concernent principalement (i) la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 0,3 million de dollars. Le gain de 1,5 million des autres éléments du résultat global est principalement dû à l'augmentation du taux actuariel de 1,13% à 3,76%.

Les montants consommés et non consommés et les reprises de provision associées correspondent principalement (i) à la résolution de litiges avec des employés pour 0,2 million de dollars et (ii) à la mise à jour d'un litige commercial pour 0,2 million de dollars.

Note 17. Obligations contractuelles

A la date du 30 septembre 2022	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
	en milliers de dollars				
Contrats de licence et de collaboration	15 693	1 450	2 900	2 900	8 443
Contrats cliniques et de recherche	314	314	-	-	-
Contrats de licences IT	639	445	194	-	-
Total	16 645	2 209	3 094	2 900	8 443

Engagements au titre des contrats de licence et de collaboration

Nous avons conclu des accords de licence avec des tiers. Ces contrats définissent le paiement de coûts d'utilisation de licences fixes ou bien liés à des événements futurs comme la réalisation de ventes ou des résultats de recherche. Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans le tableau ci-dessus.

Engagements au titre des contrats de recherche clinique

Nous avons signé des contrats de recherche clinique pour lesquels nous sommes dans l'obligation de payer pour des services rendus dans les années à venir en lien avec nos essais cliniques et nos projets de recherche translationnelle.

Engagements au titre de contrats de licences IT

Nous avons conclu un accord en lien avec l'acquisition de licences informatiques et avons l'obligation de payer des frais de licence.

Note 18. Événements postérieurs à la clôture

Le 3 octobre 2022, Calyxt a conclu un amendement à la Convention de vente sur le marché libre avec Jefferies pour la Facilité ATM de Calyxt qui lui permet, sous réserve des règles de « baby shelf » applicables décrites ci-dessous, d'offrir et de vendre jusqu'à 15 661 000 actions de ses actions ordinaires. Calyxt détermine à sa discrétion le calendrier et le nombre d'actions à émettre dans le cadre de la facilité ATM. Au cours de la période du 30 septembre 2022 au 3 octobre 2022, Calyxt n'a pas émis d'actions dans le cadre de la facilité ATM. Du 3 octobre 2022 au 3 novembre 2022, Calyxt a émis 2,0 millions d'actions dans le cadre de son accord de vente sur le marché. Par conséquent, au 3 novembre 2022, Collectis S.A. détient 49,1 % des actions ordinaires en circulation de Calyxt, Inc.

Par conséquent, au 3 novembre 2022, Collectis S.A. détient 49,1 % des actions ordinaires en circulation de Calyxt, Inc. Les droits de vote de Collectis continuent à donner à la société le pouvoir de diriger les activités pertinentes de Calyxt et, par conséquent, Calyxt continuera à être consolidé. L'impact d'une dilution supplémentaire de la participation de Collectis dans Calyxt pourrait entraîner une perte de contrôle et la déconsolidation de Calyxt.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Vue d'ensemble

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (« HSC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos candidats médicaments, basés sur des cellules T ingénierées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (CAR), visent à utiliser la puissance du système immunitaire afin de cibler et d'éradiquer les cancers. Nous estimons que l'immunothérapie basée sur les CAR, nouveau paradigme pour le traitement du cancer, est l'un des domaines les plus prometteurs en matière de recherche sur le cancer. Nous élaborons des immunothérapies innovantes basées sur des cellules CAR T ingénierées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous estimons que la production allogénique de cellules CAR T devrait nous permettre de développer des produits rentables et prêts à être commercialisés, pouvant être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise dans le domaine de l'ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments qui présentent des attributs de sécurité et d'efficacité accrus, notamment des propriétés de contrôle visant à les empêcher d'attaquer les tissus sains, à leur permettre de tolérer les traitements oncologiques standard et à les doter des éléments qui vont leur permettre de résister à des mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications thérapeutiques, au travers de notre plateforme .HEAL, pour développer des produits candidats HSC dans les maladies génétiques. HEAL est une nouvelle plateforme de ciblage génétique développée par Cellectis qui utilise le pouvoir de la technologie TALEN® pour permettre l'inactivation, une insertion et la correction des gènes hautement efficace dans les HSPC. A la date de ce rapport intermédiaire, Cellectis a annoncé des programmes pré-cliniques dans la drépanocytose, les maladies lysosomales et les immuno- déficiences primaires.

Nous menons actuellement nos opérations par le biais de deux segments d'activité, à savoir le secteur thérapeutique et les plantes. Notre segment thérapeutique se concentre principalement sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et des maladies monogéniques. Notre segment plantes, exploité par le biais de notre filiale, Calyxt, Inc. détenue à 51,2% (au 30 septembre 2022) et 49,1% au 3 novembre 2022, se concentre sur l'ingénierie de solution biologique synthétique par le biais d'une plate-forme de technologie avancée PlantSpringTM, en utilisant son propre système de production différencié BioFactory pour une base diversifiée de clients cible sur un groupe élargi de marché finaux.

Depuis notre création au début de l'année 2000, nous avons consacré la quasi-totalité de nos ressources financières à la recherche et au développement. Actuellement, notre activité de recherche et développement se concentre principalement sur nos candidats médicaments d'immunothérapie à cellules CAR T et HSC, notamment pour la conduite et la préparation des études cliniques de nos candidats médicaments UCART, le soutien général et administratif de ces opérations et la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous n'avons pas de produits thérapeutiques approuvés pour la vente et nous n'avons généré aucun revenu de la vente de produits thérapeutiques.

Au 30 septembre 2022, nous pouvions recevoir de potentiels paiements d'étapes de développement et commerciales en vertu de (i) l'Accord de Licence Servier daté du 6 Mars 2019, tel que modifié le 4 Mars 2020 (le « Servier License Agreement ») allant jusqu'à 410 millions de dollars et (ii) de l'accord de licence signé le 7 mars 2019 entre Allogene Therapeutics, Inc. («Allogene») et Cellectis (l'« Accord de Licence Allogene») allant jusqu'à 2,8 milliards de dollars. En vertu de l'Accord de Licence Allogene, nous sommes éligibles à recevoir des redevances sur les ventes nettes mondiales annuelles de tous les produits commercialisés par Allogene qui contiennent ou incorporent, sont produits en utilisant ou sont couverts par notre propriété intellectuelle concédée sous licence à Allogene en vertu de l'Accord de Licence Allogene à un taux échelonné à un chiffre (dans le haut de la fourchette). En vertu de l'Accord de Licence Servier, nous sommes éligibles à recevoir des redevances sur les ventes nettes de produits commercialisés à un taux fixe à deux chiffres ainsi que des redevances à un taux à deux chiffres sur certains paiements d'étape de développement reçus par Servier. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous avons reçu 10 millions de dollars d'Allogene relativement à des paiements d'étape dans le cadre du contrat de licence d'Allogene.

Le 21 septembre 2022, Allogene a annoncé qu'elle avait reçu de Servier une notification conformément à l'accord exclusif de licence et de collaboration entre Allogene et Servier, notifiant à Allogene que Servier mettait fin à sa participation au développement de produits allogéniques de cellules CAR T génétiquement modifiées ciblant CD19 (les " Produits CD19 ") et prétendant donner à Allogene la possibilité de choisir d'obtenir une licence pour les Produits CD19 en dehors des États-Unis. Nous évaluons toutes les options disponibles et les recours contractuels pour traiter les questions ci-dessus et d'autres problèmes de performance, qui, selon nous, peuvent impliquer des violations importantes de l'accord Servier par Servier.

Nous sommes également rentrés dans une collaboration et un accord de licence avec Iovance Biotherapeutics et Cytovia Therapeutics pour l'utilisation de notre technologie TALEN.

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, nous avons tiré tous nos revenus thérapeutiques des étapes franchies dans le cadre de notre collaboration avec Cytovia et des redevances sur les technologies sous licence. Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, deux jalons ont déclenché une reconnaissance de revenus concernant les cibles B2M et TGFβRII pour un montant total de 1,5 million de dollars.

Nous parrainons actuellement des études cliniques pour quatre produits candidats de Cellectis UCART sur dix sites pour l'étude AMELI-01, sur dix sites pour l'étude BALLI-01 et sur sept sites pour l'étude MELANI-01, comme suit :

- Etude AMELI-01 : L'étude AMELI-01, qui a remplacé la première étude clinique d'UCART123 sur l'AML, est un essai clinique ouvert de phase 1, à une seule branche et multicentrique conçu pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART123 chez des patients atteints de rechute ou leucémie myéloïde aiguë réfractaire (LMA r/r). L'étude AMELI-01 est actuellement ouverte au recrutement de patients à l'Université du Texas, au MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas), au H. Lee Moffitt Cancer Center & Research Institute (Tampa, Floride), à Dana-Farber / Partners CancerCare, Inc. (Boston, Massachusetts), New York Presbyterian / Weill Medical College of Cornell University (New York, New York), Northwestern University (Chicago, Illinois), University of Miami (Miami, Floride), le régent de l'Université de Californie au nom de son campus de San Francisco (San Francisco, Californie) et The Trustee of University of Pennsylvania (Philadelphie, Pennsylvanie) et le Roswell Park Cancer Institute (Buffalo, New York). A la date de ce rapport intermédiaire, AMELI-01 recrute actuellement des

patients à la dose 2i (DL2i) avec un régime de pré-conditionnement composé de Fludarabine , Cyclophosphamide et d'Alemtuzumab (FCA).

- L'étude BALLI-01 est un essai clinique multicentrique ouvert de phase 1/2, à une seule branche, conçu pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART22 chez des patients atteints de leucémie aiguë lymphoblastique récidivante ou réfractaire (r/ r TOUT). L'étude BALLI-01 est actuellement ouverte au recrutement de patients au Memorial Sloan Kettering Cancer Center (New York, New York), au Children's Hospital of Philadelphia (Philadelphie, Pennsylvanie), l'Université de Chicago (Chicago, Illinois), l'Université du Texas, le MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas), les régents de l'Université de Californie pour le compte de son campus de Los Angeles (Los Angeles, Californie), Dana Farber /Mass General Brigham Cancer Care, Inc. (Boston, Massachusetts) et Hôpital Saint-Louis AP-HP (Paris, France), Hôpital Robert Debré AP-HP (Paris, France), CHU de Nantes – Hôtel-Dieu (Nantes, France) et CHU Rennes – Hôpital Pontchaillou (Rennes, France). A la date de ce rapport intermédiaire, BALLI-01 recrute actuellement des patients (i) à la dose 3 (DL3) avec un régime de pré-conditionnement FCA et (ii) à la dose 2 (DL2) avec P2 (batchs UCART22 produits selon une amélioration du procédé 2 (P2)) avec un régime de pré-conditionnement FCA.
- L'étude MELANI-01 est un essai clinique multicentrique de phase 1 à une seule branche conçue pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCARTCS1 chez les patients atteints de myélomes multiples récidivants ou réfractaires. L'étude MELANI-01 est actuellement ouverte au recrutement de patients au Hackensack University Medical Center (Hackensack, New Jersey), à l'Université du Texas, au MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas), aux régents de l'Université de Californie, au nom de son Campus de San Francisco (San Francisco, Californie), Mayo Clinic (Rochester, Minnesota), Sarah Cannon Research Institute - Tennessee Oncology (Nashville, Tennessee), Sarah Cannon Research Institute - Methodist Healthcare (San Antonio, Texas) et Sarah Cannon Research Institute - Colorado Blood Cancer Institute (Denver, Colorado). À la date de ce rapport annuel, nous recrutons des patients pour le premier niveau de dose de l'étude MELANI-01. A la date de ce rapport intermédiaire, MELANI-01 recrute actuellement des patients à la dose 1 (DL1) avec un régime de pré-conditionnement composé de Fludarabine et Cyclophosphamide (FCA).
- L'étude NatHaLi-01 est un essai clinique de phase 1/2a de détermination et d'extension de dose multicentrique conçue pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART20x22 chez les patients atteints de lymphomes Non-Hodgkinien à cellules B (B-NHL) récidivants ou réfractaires. L'étude NatHaLi-01 est sur le point d'ouvrir plusieurs sites aux Etats-Unis.

En plus de cela, nous évaluons trois nouveaux programmes précliniques UCART, comme suit :

- UCARTMESO, qui est un produit candidat allogénique à cellules CAR T pour la mésothéline qui exprime des cancers,
- UCARTMUC1, qui est un produit candidat allogénique à cellule CAT T contre la mucine 1 exprimée dans les cancers épithéliaux;
- UCARTFAP, qui est un produit candidat allogénique à cellule CAR T les fibroblastes associés à des cancers dans le micro-environnement des tumeurs.

Mise à jour des essais cliniques de nos partenaires :

En Octobre 2022, Allogene a annoncé l'entrée en Phase 2, potentiellement Pivot, de l'essai clinique ALLO-501A (essai ALPHA2).

Pour une analyse de nos besoins en fonds de roulement et de nos sources de financement, veuillez consulter la rubrique « Liquidité et ressources en capital » ci-dessous.

Impact du COVID-19

Tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons continué à avancer sur nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2022.

Bien que la pandémie de COVID-19 a ralenti le recrutement de nouveaux patients, Cellectis a continué à recruter des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01 pendant les neuf premiers mois de 2022, et chacun des essais continue actuellement de progresser à travers ses niveaux de dose respectifs.

En dépit de la disponibilité croissante des vaccins contre le COVID-19, la pandémie de COVID-19 et les actions des gouvernements pour la contenir continuent à provoquer des désorganisations significatives des activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient continuer à être affectés par la pandémie COVID-19. Le niveau exact des retards et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, les études précliniques, les essais cliniques et la construction des installations de fabrication et le démarrage de l'activité de production sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu'elle continue d'évoluer.

Chez Calyxt, au cours des neuf premiers mois de 2022, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les opérations. Cependant, une résurgence ou une prolongation de la pandémie de COVID-19, les mesures de réponse gouvernementales (y compris des exigences de vaccination ou d'autres exigences obligatoires en matière de sécurité) et les perturbations qui en résultent pourraient rapidement affecter négativement l'activité de Calyxt.

De plus, les effets à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers restent substantiels et des incertitudes économiques plus larges persistent, ce qui peut rendre difficile l'obtention de capitaux et a exacerbé le risque que ces capitaux, s'ils sont disponibles, ne soient pas disponibles à des conditions acceptables pour Calyxt. Il existe toujours une incertitude importante concernant la pandémie de COVID-19 et son impact, et de nombreux facteurs pourraient affecter les résultats et les opérations de Calyxt, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits dans la partie I, article 1A, « Facteurs de risque » de ce rapport.

L'impact global sur les activités de Cellectis et de Calyxt dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et difficiles à prévoir. Voir la partie II, point 3.D. « Facteur de risque » de notre rapport sur le formulaire 20-F.

Faits marquants des neuf mois clos le 30 septembre 2022 :

Depuis le début de l'année 2022, Cellectis a réalisé les événements clés suivants :

- Le 10 février 2022, Collectis a annoncé la nomination de Bing C.Wang, PhD, MBA en tant que directeur financier et membre du comité exécutif de Collectis.
- Le 8 avril 2022, Collectis a publié des données précliniques sur son produit candidat UCART20x22 lors du congrès annuel de l'American Association for Cancer Research (AACR). Les données ont établi une preuve de concept préclinique convaincante avec le potentiel de surmonter certains mécanismes communs de résistance aux thérapies par cellules CAR T dans les lymphomes non hodgkiniens en rechute ou réfractaires (LNH r/r), tels que l'échappement à un antigène ou l'hétérogénéité tumorale.
- Le 26 avril 2022, le partenaire de collaboration de Collectis, Cytovia Therapeutics, LLC ("Cytovia"), une société biopharmaceutique qui donne aux cellules tueuses naturelles ("NK") les moyens de combattre le cancer grâce à l'ingénierie des cellules souches et aux anticorps multispécifiques, a conclu un accord définitif de regroupement d'entreprises avec Isleworth Healthcare Acquisition Corp. ("Isleworth"), une société d'acquisition à vocation spéciale ("SPAC") ("l'Accord BCA"). Parallèlement à l'accord BCA, Collectis a reçu une note convertible de 20 millions de dollars (la "note convertible 2022") en paiement de la contrepartie initiale de collaboration prévue conformément à l'accord de collaboration en matière de recherche et de licence non exclusive conclu entre Collectis et Cytovia en février 2021, ainsi qu'un bon de souscription d'actions supplémentaires de la société combinée représentant jusqu'à 35 % des actions émises lors de la conversion de la note convertible 2022 à un prix d'exercice prédéterminé, sous réserve de certains ajustements. Le 30 juin 2022, Isleworth et Cytovia ont conclu un accord de résiliation mutuelle, qui a mis fin à l'accord BCA, à compter de cette date. La note convertible 2022 entre Cytovia et Collectis reste en circulation et en pleine vigueur.
- Le 28 avril 2022, Collectis a publié deux manuscrits dans Nature Communications, fournissant une validation préclinique pour l'évaluation de UCART123 pour le traitement de la LAM et du BPDCN.
- Le 16 mai 2022, Collectis a présenté des données de recherche à l'American Society of Gene & Cell Therapy (ASGCT) sur le développement, en utilisant l'édition de gènes TALEN®, d'une nouvelle cellule CAR T universelle avec des propriétés d'évasion immunitaire.
- Le 28 juin 2022, Collectis a annoncé la nomination d'Axel-Sven Malkomes et du Dr Donald A Bergstrom, M.D., Ph.D., au conseil d'administration de Collectis S.A.
- Le 1er août 2022, Collectis a annoncé que la Food and Drug Administration (FDA) américaine avait approuvé la demande de drogue nouvelle de recherche (IND) de Collectis pour lancer l'étude NatHaLi-01 afin d'évaluer UCART20x22, le premier produit candidat fabriqué en interne par Collectis, chez des patients atteints de B-NHL.
- Le 28 septembre, Collectis nomme Mark Frattini, M.D., Ph.D., au poste de directeur médical. Avant de rejoindre Collectis en tant que vice-président senior des sciences cliniques en août 2020, le Dr Frattini était directeur médical exécutif, chef de programme, recherche et développement cliniques mondiaux chez Celgene/Bristol Myer Squibb et était responsable de la supervision et de la gestion de plusieurs programmes sponsorisés par Celgene dans le domaine thérapeutique de l'hématologie. Avant de rejoindre Celgene, le Dr Frattini a passé plus de 16 ans en tant que médecin-scientifique spécialisé dans les hémopathies malignes en milieu universitaire au Memorial Sloan-Kettering Cancer Center et à l'Université Columbia, où il était membre du service de leucémie adulte et du centre de thérapeutique expérimentale des deux institutions. À l'université Columbia, de 2013 à 2018, Mark a également occupé le poste de directeur de la recherche sur les hémopathies malignes.

Depuis le début de l'année 2022, Calyxt, la filiale de biologie synthétique de Collectis, a réalisé les développements clés suivants :

- Le 6 janvier 2022, Calyxt a annoncé que son système de production pilote BioFactory™, installé fin décembre 2021, est maintenant opérationnel sur le site de son siège social au Minnesota.
- Le 7 février 2022, Calyxt a annoncé que Gerry Nuovo a rejoint Calyxt en tant que vice-président principal du développement commercial. Il apporte plus de 30 ans d'expérience dans les industries chimiques spécialisées et biotechnologiques et une expérience diversifiée dans la création de flux de revenus de plusieurs millions de dollars sur les marchés des soins personnels et des soins à domicile. M. Nuovo sera responsable des fonctions de développement commercial, y compris les partenariats potentiels, les structures de transaction, les modèles d'évaluation, ainsi que l'exécution des transactions et la gestion des alliances.
- Le 23 février 2022, Calyxt a annoncé le placement dans un établissement investisseur d'une offre souscrite de 3 880 000 actions ordinaires, des bons de souscription préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires (l'« Offre »). Les actions ordinaires et les bons de souscription préfinancés ont chacun été vendus en combinaison avec des bons de souscription ordinaires correspondants, avec un bon de souscription ordinaire pour acheter une action ordinaire pour chaque action ordinaire ou chaque bon de souscription préfinancé vendu. Le prix d'offre global pour chaque action ordinaire et le bon de souscription ordinaire qui l'accompagne était de 1,41 \$. Le prix d'offre global pour chaque bon de souscription préfinancé et bon de souscription ordinaire qui l'accompagne était de 1,4099 \$. Les bons de souscription préfinancés pourront être exercés immédiatement à un prix d'exercice de 0,0001 \$ par action et n'expirent pas. Les bons de souscription ordinaires ont un prix d'exercice de 1,41 \$ par action et sont devenues exerçables 23 août 2022 et expirent au 23 août 2027. Dans cette offre, Calyxt reçoit un produit net de 10 millions de dollars après déduction d'environ 0,9 million de dollars de remises et estimations des autres frais d'offre.
- Le 27 avril 2022, Calyxt a accueilli hier la seconde des deux embauches au niveau de la direction dans des domaines essentiels à l'avancement continu de leurs principaux objectifs de développement technologique et commercial de la Société. La première embauche a été Mme Suellen Boot, qui a rejoint la société en tant que directrice du développement commercial, plus tôt en avril. Mme Boot apporte plus de vingt ans d'expertise en développement commercial à Calyxt, où elle dirigera les partenariats, la structuration des transactions, la modélisation de l'évaluation, l'exécution des transactions et la gestion des alliances pour les principaux marchés cibles de la société. La deuxième recrue est Mme Elizabeth Teigland qui s'est jointe en tant que directrice de la fabrication. Mme Teigland apporte à Calyxt plus de 15 ans d'expertise en chimie et purification. Elle sera responsable de la direction et de la gestion de l'optimisation du système de production BioFactory de la société et jouera un rôle important en aidant à faciliter la production à l'échelle pilote à commerciale des composés axés sur la demande des clients.
- Le 5 mai 2022, tous les bons de souscription préfinancés en circulation de Calyxt ont été exercés par leur titulaire. Sur la base des 46 648 163 actions ordinaires en circulation de Calyxt au 4 mai 2022, la participation de Collectis S.A. dans les actions ordinaires en circulation de Calyxt au 5 mai 2022 était de 51,4 % (51,2% au 30 septembre 2022). Si tous les bons de souscription d'actions ordinaires restants étaient pleinement exercés, la

participation de Collectis S.A. dans les actions ordinaires en circulation de Calyxt serait réduite à 43,9 %.

- Le 17 mai 2022, Calyxt, Inc. a reçu un avis écrit du Listing Qualifications Department du Nasdaq selon lequel Calyxt n'est pas en conformité avec l'obligation de maintenir un cours acheteur de clôture minimum de 1,00 \$ par action, comme indiqué dans la Nasdaq Listing Rule 5450(a)(1) (l'"obligation de cours acheteur"), car le cours acheteur de clôture de Calyxt, a été inférieur à 1,00 \$ par action pendant 30 jours ouvrables consécutifs.

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Calyxt qui s'est tenue le 1er juin 2022, Calyxt a obtenu l'approbation de ses actionnaires pour une modification de son certificat de constitution modifié et mis à jour afin d'effectuer un regroupement des actions ordinaires de Calyxt selon un ratio minimum de 2 pour 1 et maximum de 10 pour 1, le ratio exact étant fixé dans cette fourchette à la discrétion du conseil d'administration de Calyxt avant le 1er avril 2024 sans autre approbation ou autorisation des actionnaires de Calyxt (le "Regroupement d'actions"). Rien ne garantit que le Regroupement d'actions, s'il est mis en œuvre, augmentera le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt proportionnellement à la réduction du nombre d'actions ordinaires de Calyxt en circulation avant le regroupement d'actions ou qu'il entraînera une augmentation permanente du prix du marché.

Calyxt a l'intention de surveiller activement le cours acheteur de clôture de ses actions ordinaires et évaluera les options disponibles, y compris la mise en œuvre du regroupement d'actions, afin de se conformer à nouveau à l'exigence du cours acheteur. Cependant, rien ne garantit que Calyxt sera en mesure de se conformer à nouveau à l'exigence du cours acheteur ou de maintenir la conformité à l'une des autres exigences de cotation continue du Nasdaq.

Au 30 septembre 2022, Calyxt n'était toujours pas en conformité avec les exigences de cotation et n'avait pas lancé le regroupement d'actions prévu.

- Le 22 septembre 2022, Calyxt a annoncé que le conseil d'administration évaluait des alternatives stratégiques pour maximiser la valeur pour les actionnaires, y compris des alternatives de financement, fusion, fusion inversée, regroupements d'entreprises, vente d'actifs, licences ou autres. Certaines de ces alternatives de transactions stratégiques potentielles pourraient entraîner une dilution substantielle des actionnaires existants et avoir un effet négatif important sur le prix de marché des actions ordinaires de Calyxt.

Faits marquants après le 30 septembre 2022 :

Pour Collectis :

- Au 3 novembre 2022, la propriété effective de Collectis S.A. dans Calyxt, Inc. était de 49,1% et est la conséquence du programme ATM de Calyxt du 3 octobre 2022

Au 3 novembre 2022, la réunion annuelle de l'American Society of Hematology (ASH) a publié en ligne le résumé de Collectis sur UCART123 et que ce résumé a été accepté pour une présentation orale lors de la réunion annuelle de l'ASH en décembre 2022.

Pour Calyxt :

- Le 3 octobre 2022, Calyxt a conclu un accord à la Convention de vente sur le marché avec Jefferies pour le programme ATM de Calyxt qui lui permet, sous réserve des règles de « baby shelf » décrites ci-dessous, d'offrir et vendre jusqu'à 15 661 000 actions de ses actions ordinaires. Calyxt détermine le calendrier et le nombre d'actions à émettre à sa discrétion.

- Le 4 octobre 2022, la demande de Calyxt de transférer la cotation de ses actions ordinaires du Nasdaq Global Market au Nasdaq Capital Market a été approuvée par le Nasdaq. La cotation de Calyxt sur The Nasdaq Capital Market reste soumise au maintien des exigences de cotation de The Nasdaq Capital Market, y compris les exigences relatives à la valeur de marché des actions détenues par le public, la valeur de marché des actions cotées, le prix minimum de l'offre par action et les capitaux propres minimums, entre autres, et les exigences relatives à l'indépendance du conseil et des comités. Si la société ne satisfait pas à une ou plusieurs de ces exigences de maintien de la cotation, elle peut être radiée du Nasdaq Capital Market.
- Le 6 octobre 2022, Calyxt a conclu un accord avec Evologic Technologies pour augmenter la production des Ingrédients Plantes.
- Le 25 octobre 2022, Calyxt a annoncé qu'elle avait réussi à produire du squalène, un ingrédient important dans de nombreux produits de soins personnels et adjuvants de vaccins, en utilisant une Plant Cell Matrix™ modifiée pour produire la chimie.
- Au début du mois de novembre 2022, Calyxt a conclu un règlement avec l'un de ses fournisseurs de technologie concernant une violation présumée de la propriété intellectuelle. À la suite du règlement, Calyxt recevra 0,8 million de dollars à l'exécution d'un contrat-cadre de services modifié et 0,8 million de dollars supplémentaires d'ici le 31 janvier 2022. L'exécution de l'accord-cadre de services devrait avoir lieu à la fin de 2022.
- Du 3 octobre 2022 au 3 novembre 2022, Calyxt a émis 2 millions d'actions dans le cadre de sa Facilité ATM. En conséquence, au 3 novembre 2022, Collectis S.A. détient 49,1 % des actions ordinaires en circulation de Calyxt, Inc.

Aperçu des opérations financières :

Nous avons subi des pertes nettes presque chaque année depuis notre création. La quasi-totalité de nos pertes nettes découle des coûts engagés dans le cadre de nos programmes de développement et des frais de vente, généraux et administratifs associés à nos activités. Alors que nous poursuivons nos programmes intensifs de recherche et de développement, nous prévoyons de continuer à engager des dépenses importantes et de subir à nouveau des pertes d'exploitation au cours de périodes futures. Nous prévoyons que ces dépenses augmenteront considérablement si et à mesure que nous :

- Faisons progresser nos essais cliniques sponsorisés AMELI-01, BALLI-01, MELANI-01 et NatHaLi-01 et initions des essais cliniques supplémentaires pour nos autres produits candidats détenus ;
- Continuons de faire progresser la recherche et le développement de nos produits candidats actuels et futurs en immuno-oncologie ; de faire progresser la recherche et le développement dans les produits candidats HSC ;
- Poursuivons le développement et affinons le processus de fabrication de nos produits candidats en immuno-oncologie ;

- Maintenons nos installations de fabrication à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis), poursuivons la production dans nos installations de fabrication internes et changeons ou ajoutons d'autres fabricants ou fournisseurs de matériaux biologiques pour soutenir nos capacités de fabrication internes ;
- Recherchons les approbations réglementaires et de commercialisation pour nos produits candidats, le cas échéant, dont le développement est terminé avec succès ;
- Établissons une infrastructure de vente, de marketing et de distribution pour commercialiser tout produit pour lequel nous pourrions obtenir une autorisation de commercialisation ;
- Cherchons à identifier et valider des produits candidats supplémentaires ;
- Acquérons ou concédons sous licence d'autres produits candidats, technologies ou matériel biologique ;
- Effectuons des paiements d'étape ou autres dans le cadre de tout accord de licence ;
- Maintenons, protégeons et développons notre portefeuille de propriété intellectuelle ;
- Cherchons à attirer et retenir du personnel qualifié nouveau et existant ;
- Créons une infrastructure supplémentaire pour soutenir nos activités en tant que société ouverte ;
- Continuons, par l'intermédiaire de Calyxt, à faire progresser des solutions biologiques synthétique ;
- Faire face à tout impact négatif lié aux problèmes de liquidité de Calyxt, y compris en raison de notre garantie du bail du siège social de Calyxt ; et
- Subir des retards ou rencontrer des problèmes avec l'un des éléments ci-dessus.

Nous ne nous attendons pas à générer des revenus importants des ventes de nos candidats médicaments tant que nous n'avons pas réussi le développement d'un ou de plusieurs de nos candidats médicaments, ou obtenu une autorisation de commercialisation pour ceux-ci, ce qui va nécessiter plusieurs années, selon nos estimations, et fait l'objet d'une incertitude élevée. Par conséquent, nous prévoyons qu'il nous faudra lever des capitaux supplémentaires avant de réaliser le développement clinique de nos candidats médicaments. En attendant de générer des revenus substantiels des ventes de nos candidats médicaments, le cas échéant, nous entendons financer nos activités d'exploitation grâce à une combinaison de paiements d'étape reçus dans le cadre de nos alliances stratégiques, d'apports en capitaux propres, de financements de la dette, d'aides ou de collaborations gouvernementales ou d'autres tiers, ainsi que d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure ces types d'accords en cas de besoin, même à des conditions favorables, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou efforts de commercialisation, ou accorderait à d'autres les droits de développer ou de commercialiser des candidats médicaments que nous préfererions sinon développer et commercialiser nous-mêmes. L'incapacité à obtenir un financement supplémentaire pourrait nous amener à cesser les opérations, en totalité ou en partie.

Nos états financiers intermédiaires clos au 30 septembre 2022 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board, ou IASB.

Résultats des opérations

Comparaison entre les neuf premiers mois clos les 30 septembre 2021 et 2022

Chiffre d'affaires :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Accords de collaboration	19 865	2 496	-87,4%
Autres revenus	25 223	766	-97,0%
Chiffre d'affaires	45 088	3 262	-92,8%

La baisse du chiffre d'affaires de 17,4 millions de dollars entre les neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2022 reflète principalement une diminution des revenus liée à la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 millions de dollars obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia et la reconnaissance d'une étape de 5,1 millions de dollars d'Allogene au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2021, tandis que le chiffre d'affaires correspondant aux contrats de collaboration des neuf mois clos le 30 septembre 2022 comprend deux paiements d'étape pour un total de 1,5 million de dollars de Cytovia et la rémunération du Changement de Contrôle d'un licencié (Repertoire Genesis) conformément aux termes du contrat de licence avec Collectis pour 1,0 million de dollars.

La diminution des autres revenus de 24,4 millions de dollars est liée au changement de modèle d'entreprise de Calyxt, qui se concentre sur l'ingénierie de solutions de biologie synthétique par le biais de sa technologie PlantSpring et de sa BioFactory, qui a été annoncé en octobre 2021, par rapport aux ventes de l'année précédente de produits de soja conformément au modèle d'entreprise précédent de la Société.

Alors que Calyxt exécute son modèle commercial, elle s'attend à ce que la composition des revenus et des coûts évolue. Calyxt prévoit que la plupart de ses revenus à court terme proviendront des activités de développement de produits pour les clients, tant pour la BioFactory que pour la production agricole et les accords de licence technologique. Les futures opportunités de génération de trésorerie et de revenus associées à ces activités devraient provenir principalement des paiements initiaux et d'étape, des droits de licence annuels et des redevances.

Autres produits :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Crédit impôt recherche	6 780	5 248	-22,6%
Autres produits	1 540	7	-99,6%
Autres produits d'exploitation	8 320	5 255	-36,8%

La diminution des autres produits d'exploitation de 3,1 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022 reflète la diminution du crédit d'impôt recherche de 1,5 million de dollars, en raison de la baisse des achats en recherche et développement et des charges externes au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022 et qui sont éligibles au crédit d'impôt recherche, ainsi que des changements dans les règles de calcul et 1,5 million de dollars relatifs à la reconnaissance du PPP de Calyxt en revenus suite à l'obtention de l'annulation de la dette constatée en avril 2021.

Coût des revenus :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Coût des biens vendus	(27 512)	0	-100,0%
Coût des redevances	(1 601)	(1 081)	-32,4%
Coût des revenus	(29 113)	(1 081)	-96,3%

La baisse de 28,0 millions de dollars des coûts des biens vendus entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022 est attribuable aux changements de modèles commerciaux de ses technologies PlantSpring et BioFactory annoncés en Octobre 2021, par rapport aux ventes de produits à base de soja chez Calyxt relatives au précédent modèle commercial.

Frais de recherche et de développement :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Charges de personnel	(39 749)	(38 527)	-3,1%
Achats et charges externes et autres	(56 914)	(46 666)	-18,0%
Frais de recherche et développement	(96 663)	(85 194)	-11,9%

Durant les neuf mois clos le 30 septembre 2022, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 11,5 millions de dollars en comparaison avec les neuf mois clos le 30 septembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable à (i) la baisse des achats, charges externes et autres charges de 10,2 millions de dollars en raison de la baisse des consommables, des coûts de sous-traitance et de la dépréciation et amortissement sur le segment Thérapeutique en raison d'une priorisation de roadmap (ii) la baisse de 3,4 millions de dollars en charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie (iii) la baisse des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 0,9 million de dollars et (iv) la baisse de 0,1 million de dollars des salaires et traitements du segment Plantes partiellement compensée par (i) la hausse de 3,2 millions de dollars des salaires et traitements du segment Thérapeutique résultant des recrutements des années 2020 et 2021.

Frais administratifs et commerciaux :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Charges de personnel	(14 242)	(13 111)	-7,9%
Achats et charges externes et autres	(13 651)	(12 225)	-10,4%
Frais administratifs et commerciaux	(27 894)	(25 336)	-9,2%

Durant les neuf mois clos le 30 septembre 2022, la baisse des frais administratifs et commerciaux de 2,6 million de dollars en comparaison avec les neuf mois clos le 30 septembre 2021 est attribuable à (i) une diminution de 3,3 millions de dollars des salaires et traitements due à des réductions d'effectifs chez Calyxt, (ii) une diminution de 0,3 million de dollars des charges sociales sur les attributions d'options d'achat d'actions et (iii) une diminution de 1,4 million de dollars des achats, charges externes et autres charges principalement due aux restrictions de dépenses du segment Plantes, partiellement compensées par (i) une augmentation de 2,5 millions de dollars de la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, qui s'explique principalement par l'impact favorable en 2021 consécutif au renoncement de l'ancien directeur général de Calyxt à ses options de souscriptions d'actions, à ses actions gratuites et à ses actions de performance non encore acquises suite à son départ.

Autres produits et charges opérationnels :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Autres produits et charges opérationnels	506	608	20,2%

Les autres produits opérationnels pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 sont principalement composés du programme ADR. En comparaison pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, l'extourne de la provision pour créance douteuse représentant 0,5 million de dollars.

Résultat financier :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Produit financiers	9 138	22 896	150,6%
Charges financières	(6 411)	(5 887)	-8,2%
Résultat financier	2 728	17 009	523,6%

L'augmentation des produits financiers de 13,8 millions de dollars, entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022, est principalement due à l'augmentation du gain de change pour 5,1 millions de dollars (8,2 millions de dollars en 2021 contre 13,3 millions de dollars en 2022) et la diminution de 7,7 millions de dollars de la juste valeur des bons de souscription préfinancés et ordinaires de Calyxt, constatés en dettes financière, dont le détail est 5,0 millions pour les bons de souscription ordinaires et 2,7 millions de dollars pour les bons de souscriptions préfinancés et 1,2 million de dollars relatifs à la note convertible Cytovia.

À la suite de l'amendement de l'accord Cytovia le 26 avril 2022, qui a substantiellement modifié les flux de trésorerie auxquels Collectis avait droit en vertu de l'accord, la créance commerciale s'élevant à 20 millions de dollars a été décomptabilisée et un actif financier a été comptabilisé, à savoir une note convertible et un warrant ont été comptabilisés à leur juste valeur en tant qu'instrument de niveau 3. La juste valeur de la note convertible au 26 avril 2022 s'élève à 23 millions de dollars avec un gain financier de 3 millions de dollars en résultat. La note convertible, qui peut être convertie en un nombre d'actions ordinaires ou privilégiées de Cytovia qui varie en fonction de plusieurs scénarios ou en espèces, est un actif financier qui est ensuite évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La juste valeur de la note convertible au 30 septembre 2022 est de 21,2 millions de dollars. Par conséquent, l'impact total de la perte de bénéfice pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2022 est un gain financier de 1,2 million de dollars.

La baisse des charges financières de 0,5 million de dollars, entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022, est principalement attribuable à la diminution de la perte de change de 1,0 million de

dollars (de 2,3 millions en 2021 à 1,3 million de dollars en 2022) et la diminution des charges financières IFRS16 pour 0,3 million de dollars, partiellement compensée par les 0,8 million de coûts de l'Offre de Calyxt en février 2022.

Résultat net :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Résultat net de la période	(97 027)	(85 476)	-11,9%

La diminution de 11,6 millions de dollars de la perte nette entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022 est principalement due à (i) une baisse de 28,0 millions de dollars des coûts des ventes, (ii) une baisse de 1,3 million de dollars des charges sociales sur les attributions d'options d'achat d'actions, (iii) une baisse de 11,6 millions de dollars des achats, charges externes et autres charges, (iv) une diminution de 0,2 million des salaires et traitements, (v) la baisse de 0,9 million de dollars de la charge liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie (vi) une augmentation des autres produits d'exploitation de 0,1 million et (vii) une augmentation du résultat financier de 14,3 millions de dollars partiellement compensées par (i) la diminution de 44,9 millions de dollars de produits et autres produits.

Résultat net, part des minoritaires

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Résultat net, part des minoritaires	(7 827)	(6 150)	-21,4%

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, nous avons comptabilisé une perte de 6,2 millions de dollars attribuable aux intérêts minoritaires. Cette diminution s'explique principalement par la forte diminution de la valeur des bons de souscription ordinaires et préfinancés de Calyxt en partie compensé par la diminution de la part de Collectis dans Calyxt.

Durant les neuf mois clos le 30 septembre 2021, nous avons comptabilisé 7,8 millions de dollars de perte attribuable aux intérêts minoritaires.

Résultats sectoriels

Les informations financières relatives à chaque secteur opérationnel figurent ci-après. Les données du compte de résultat telles que le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation, les dépenses de recherche et développement, les frais administratifs et commerciaux, les coûts de redevance et autres produits et charges opérationnels et le résultat opérationnel sans l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie sont utilisés par le CMDO pour appuyer dans les prises de décisions relatives à l'allocation des ressources aux différents segments et à l'évaluation de leur performance. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Parce qu'il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, notre direction considère que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Il y a des transactions entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs opérationnels. En ce qui concerne les frais généraux Groupe, Collectis S.A. a fourni à Calyxt, Inc. des prestations juridiques, d'administration des ventes, de comptabilité et de finances, de relation avec les investisseurs, de propriété intellectuelle, de communication, de ressources humaines et informatiques. Ces transactions inter-secteurs sont en général imputées sur la base de contrats de service signés entre nos entités légales. Selon le type de service concerné, nous appliquons au coût de ces services une marge comprise entre zéro et 10%. Nous appliquons des intérêts aux secteurs opérationnels à un taux basé sur l'Euribor 12 mois plus 5%. A compter de la fin du troisième trimestre 2019, Calyxt a internalisé une grande partie des services précédemment fournis par Collectis.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre segments. Les transactions intra-segment sont éliminées au sein des résultats du segment et les transactions inter-segment sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Le tableau suivant synthétise les revenus des secteurs et le bénéfice (perte) d'exploitation sectoriel pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022:

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021			Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022		
en milliers de dollars	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	25 004	20 085	45 088	115	3 147	3 262
Autres produits	1 528	6 792	8 320	-	5 255	5 255
Chiffre d'affaires externe et autres produits	26 532	26 876	53 408	115	8 402	8 517
Coût des revenus	(27 512)	(1 601)	(29 113)	-	(1 081)	(1 081)
Frais de recherche et développement	(8 358)	(88 304)	(96 663)	(9 127)	(76 067)	(85 194)
Frais administratifs et commerciaux	(11 520)	(16 373)	(27 894)	(9 539)	(15 797)	(25 336)
Autres produits et charges d'exploitation	25	481	506	(40)	649	608
Total charges d'exploitation	(47 366)	(105 797)	(153 163)	(18 706)	(92 297)	(111 003)
Résultat opérationnel	(20 834)	(78 921)	(99 755)	(18 591)	(83 894)	(102 485)
Résultat financier	(875)	3 603	2 728	5 990	11 019	17 009
Résultat net	(21 709)	(75 318)	(97 027)	(12 601)	(72 875)	(85 476)
Résultats des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	7 827	-	7 827	6 150	-	6 150
Résultat net, part du Groupe	(13 883)	(75 318)	(89 201)	(6 451)	(72 875)	(79 326)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	682	6 922	7 604	332	3 943	4 274
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(208)	1 901	1 693	1 224	1 713	2 937
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	474	8 823	9 297	1 555	5 656	7 211
Résultat net ajusté, part du Groupe	(13 409)	(66 495)	(79 904)	(4 896)	(67 219)	(72 114)
Amortissements et dépréciations	(1 834)	(9 651)	(11 485)	(1 754)	(13 739)	(15 493)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	377	14 446	14 822	890	1 675	2 565

Nous allouons la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions en fonction de la société dont le capital est concerné par ces attributions (plutôt qu'en fonction de la société liée à l'employé concerné par ces attributions), car nous considérons que ces instruments sont une compensation pour

l'implication dans la performance de la société. En pratique, toute la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions Collectis S.A. est maintenant enregistrée dans le secteur opérationnel Thérapeutique, même si des employés Calyxt, Inc. sont concernés par un plan d'attributions d'options de souscription d'actions.

Segment Thérapeutique

Le chiffre d'affaires externe et autres produits de notre segment Thérapeutique a diminué de 18,5 millions de dollars, passant de 26,9 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021 à 8,4 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. Cette diminution est principalement due à la baisse de 16,9 millions de dollars des revenus des accords de collaboration telle que décrite dans la section « Chiffre d'affaires » et « Autres produits » du résultat des opérations du Groupe.

La baisse des charges d'exploitation de 13,5 millions de dollars, entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et les neuf mois clos le 30 septembre 2022, s'explique principalement par (i) la baisse du coût des biens vendus pour 0,5 million de dollars, (ii) des achats, charges externes et autres moins importants de 10,3 millions de dollars, (iii) la baisse de 1,3 million de dollars des charges sociales liées à l'attribution de droits de souscription d'actions, (iv) une diminution de 3,2 millions de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie et (v) une augmentation de 0,2 million de dollars des autres produits d'exploitation, partiellement compensées par (i) des salaires et traitements plus importants de 1,9 million de dollars.

La perte opérationnelle avant impôt de ce secteur a augmenté de 5,0 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022.

La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour le segment Thérapeutique a augmenté de 0,7 million de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022.

Segment Plantes

Les revenus externes et autres revenus de notre segment Plantes ont diminué de 26,4 millions de dollars, passant de 26,5 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 à 0,1 million de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, en raison du changement de modèle d'entreprise de Calyxt, qui se concentre sur l'ingénierie des solutions de biologie synthétique grâce à sa technologie PlantSpring et à sa BioFactory, annoncée en octobre 2021, par rapport aux ventes de l'année précédente de produits à base de soja chez Calyxt, conformément au modèle d'entreprise précédent de la Société.

La baisse de 28,7 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et 2022 résulte principalement d'une baisse des activités de Calyxt, qui a contribué à (i) une baisse du coût des marchandises vendues de 27,5 millions de dollars, (ii) une baisse de 2,1 millions de dollars des salaires et traitements du personnel, (iii) une baisse de 1,4 million de dollars des achats, charges externes et autres, partiellement compensée par (i) une augmentation de 2,3 millions de dollars de charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'expliquant essentiellement par l'impact favorable de 2021 lié à l'annulation de la rémunération sous forme d'actions du directeur général de Calyxt suite à son départ, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées à la performance à la suite de son départ et (ii) une augmentation de 0,1 million de dollars des autres frais d'exploitation.

La perte opérationnelle avant impôt de ce secteur a augmenté de 2,2 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et les neuf mois clos le 30 septembre 2022.

La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour le segment Plantes a diminué de 8,5 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2021 et les neuf mois clos le 30 septembre 2022.

Liquidités et ressources en capital

Gestion des liquidités

Au 30 septembre 2022, nos actifs financiers courants ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 119,0 millions de dollars soit 97,6 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, et des actifs financiers courants de 21,4 millions de dollars qui correspondent à la trésorerie bloquée à court terme et la note convertible Cytovia. La trésorerie bloquée à long terme s'élève à 4,7 millions de dollars et est comptabilisée en autres actifs financiers non-courants.

Le surplus de trésorerie immédiatement disponible est investi conformément à notre politique d'investissement, principalement dans une perspective de préservation des liquidités et du capital. Actuellement, nos trésorerie et équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes bancaires, des SICAV monétaires et des dépôts bancaires à terme, principalement en France. Au 30 septembre 2022, 63,8 millions de dollars de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains ainsi que 21,4 millions de dollars de nos actifs financiers courants.

Historique des variations des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous synthétise les sources et les utilisations de notre trésorerie pour les neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2022 :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(83 480)	(86 224)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	7 483	(2 598)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	48 948	6 187
Total	(27 049)	(82 635)
Ecarts de change sur trésorerie en devises	(3 389)	(5 352)

Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables au résultat net de la période après ajustement des éléments non-cash pour 64,4 millions de dollars pour le secteur Thérapeutique et pour 13,8 millions de dollars pour le secteur Plantes, à une augmentation de la créance de crédit d'impôt recherche pour 5,2 millions de

dollars et à une augmentation des créances d'exploitation pour 3 millions de dollars, en partie compensés par un remboursement de crédit d'impôt recherche en France pour 0,7 million de dollars,

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables au résultat net de la période après ajustement des éléments non-cash pour 73,3 millions de dollars pour le secteur Thérapeutique et pour 20,0 millions de dollars pour le secteur Plantes, et à une hausse des dettes fournisseurs et des dettes sociales pour 2,2 millions de dollars, partiellement compensés par une hausse de la créance de crédit d'impôt recherche pour 2,2 millions de dollars et une hausse des créances clients pour 9,8 millions de dollars.

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement reflètent nos investissements dans l'équipement R&D et les agencements de bâtiment à la fois aux Etats-Unis et en France pour 2,0 millions de dollars, le reste étant lié à l'activité du Segment Plantes pour 0,6 million de dollars.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement reflètent nos investissements dans l'équipement R&D et les agencements de bâtiment à la fois aux Etats-Unis et en France pour 19,1 millions de dollars, incluant notamment 5,2 millions de dollars relatifs aux nouvelles installations de fabrication de matières premières de Collectis et aux bureaux de Paris, 13,5 millions de dollars pour les nouvelles installations de fabrication commerciale de Raleigh en Caroline du Nord, 0,4 millions de dollars pour notre centre d'innovation de New-York, le reste étant lié à l'activité du Segment Plantes, compensés par 26,6 millions de dollars de variations d'actifs financiers courants.

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement reflètent principalement les levées d'options d'achat d'actions et de levée de fond de Calyxt au cours de la période pour un montant net de 10,4 millions d'euros incluant des frais de transaction pour 0,8 million de dollars, et le paiement de 5,8 millions de dollars de préfinancement de crédit d'impôt recherche 2021, partiellement compensé par le paiement par le paiement sur les dettes locatives pour 9,8 millions de dollars avec notre propriétaire à New York ainsi que 0,2 million de dollars d'intérêts payés sur le prêt « PGE ».

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement reflètent principalement de l'augmentation de capital au travers de notre programme ATM « At the Market » de 46,6 millions de dollars en avril 2021, et de l'encaissement par Collectis de 12,1 millions de dollars de produit des exercices d'options sur actions, partiellement compensé par le paiement sur les dettes locatives pour 9,5 millions de dollars ainsi que 0,2 million de dollars d'intérêts payés sur le prêt « PGE ».

Besoins en capital d'exploitation.

Sources de liquidité et besoin en capital d'exploitation – Celectis S.A.

Nous avons subi des pertes et des flux de trésorerie d'exploitation négatifs cumulés depuis notre création en 2000, et nous prévoyons que nous continuerons à subir des pertes pendant au moins les prochaines années. Nous prévoyons que nos frais de recherche et développement et nos frais généraux continueront d'augmenter et, par conséquent, nous aurons besoin de capitaux supplémentaires pour financer nos activités, que nous pourrions obtenir par une combinaison d'offres d'actions, de financements par emprunt, d'autres financements de tiers, d'accords de marketing et de distribution et d'autres collaborations, alliances stratégiques et accords de licence.

Nous avons financé nos opérations depuis notre création principalement par des offres privées et publiques de nos titres de participation, des revenus de subventions, des paiements reçus dans le cadre de licences de brevets, des remboursements de demandes de crédit d'impôt recherche et des paiements dans le cadre de nos accords de collaboration avec Allogene et Servier.

Nos actions ordinaires sont négociées sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris depuis le 7 février 2007, et nos ADS sont négociés sur le Nasdaq Global Market à New York depuis le 30 mars 2015.

Notre consommation de trésorerie est entraînée par nos activités opérationnelles internes, ainsi que nos activités externalisées, y compris les dépenses des activités précliniques et les activités de fabrication et de transfert de technologie payables à nos fournisseurs CMO (« Contract Manufacturing Organization »), les coûts et les dépenses associées à nos essais cliniques, incluant les paiements aux centres de recherche clinique, les sociétés de recherche contractuelles CRO (« Contract Research Organization ») impliqués dans les essais cliniques et les tiers fournissant les services logistiques et de tests, ainsi que les coûts et dépenses liés aux constructions et à la mise en services de nos sites de fabrication internes. De plus, nous engageons des paiements annuels significatifs et des frais de redevances liés à nos accords de licence avec différentes parties tels que Life Technologies et l'Université du Minnesota. De par notre statut de société anonyme aux États-Unis, nous prévoyons également des charges substantielles, notamment les honoraires d'audit et juridiques, ainsi que les frais de conseil en matière de réglementation et de fiscalité afin de rester en conformité avec la réglementation de la bourse américaine et de la SEC.

À ce jour, nous n'avons pas généré de revenus provenant de la vente de produits thérapeutiques. En plus de notre trésorerie générée par les opérations (y compris les paiements au titre de nos accords de collaboration), nous avons financé nos opérations principalement par le biais d'offres publiques et privées de nos titres de participation, des revenus de subventions, des paiements reçus en vertu de licences de propriété intellectuelle et des remboursements de crédits d'impôt recherche.

Nous ne savons pas quand, ni même si, nous allons générer des recettes provenant des ventes de produits thérapeutiques. Nous ne pensons pas générer des revenus importants provenant de la vente de produits sauf si, et jusqu'à ce que, nous obtenions l'homologation et commercialisons l'un de nos candidats médicaments actuels ou futurs.

Nous sommes soumis à tous les risques inhérents au développement de nouveaux produits de thérapie génique, et nous pouvons rencontrer des dépenses imprévues, des difficultés, des complications, des retards et d'autres facteurs inconnus qui peuvent nuire à nos activités.

En outre, nous garantissons le contrat de location du siège social de Calyxt, ce qui, au 30 septembre 2022, représente un passif d'un montant de 24,7 millions de dollars sur la période de location restante de 15 ans. Au moment où Collectis a fourni la garantie de bail, Calyxt a accepté d'indemniser Collectis pour toutes les obligations encourues par Collectis en vertu de ce contrat, à compter du moment où la propriété de Collectis tombe à 50 % ou moins des actions ordinaires en circulation de Calyxt. L'obligation d'indemnisation de Calyxt envers Collectis a été déclenchée en octobre 2022. Bien que Calyxt ait accepté d'indemniser Collectis pour toute obligation encourue au titre de cette garantie, il n'est pas certain, au vu des difficultés actuelles de liquidité de Calyxt, que Calyxt soit en mesure de rembourser tout montant devant être payé par Collectis au titre de cette garantie.

Nous prévoyons que nous aurons besoin de financements supplémentaires dans le cadre de la poursuite de nos activités, y compris pour poursuivre le développement de nos produits candidats existants et pour poursuivre d'autres activités de développement liées à d'autres produits candidats.

Sur la base de son plan d'exploitation actuel, Collectis, hors Calyxt, prévoit que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses comptes bloqués s'élevant à 95 millions de dollars au 30 septembre 2022 financeront ses opérations jusqu'au début de 2024.

Jusqu'à ce que nos produits génèrent un revenu suffisant, si jamais nous y parvenons, le financement d'une partie des futurs besoins de trésorerie par des prises de participations publiques ou privées ou l'émission d'emprunts est à prévoir. Des fonds supplémentaires peuvent ne pas être disponibles à des conditions raisonnables, voire ne pas l'être du tout. Si nous sommes incapables de lever des fonds supplémentaires en quantités suffisantes ou à des conditions acceptables pour nous, nous devons peut-être retarder considérablement, réduire ou arrêter le développement ou la commercialisation d'un ou plusieurs de nos candidats médicaments. Si nous levons des fonds supplémentaires par le biais de l'émission d'obligations ou d'actions, il pourrait en résulter une dilution pour nos actionnaires existants, une augmentation des obligations à paiement fixe et ces titres pourraient avoir des droits supérieurs à ceux de nos actions ordinaires. Si nous contractons des dettes, nous pourrions être assujettis à des clauses qui limiteraient nos opérations et pourraient ainsi nuire à notre compétitivité, telles que des restrictions de notre capacité à contracter de nouveaux emprunts, à acquérir, vendre ou accorder des droits de propriété intellectuelle et d'autres restrictions d'exploitation susceptibles de nuire à la conduite de nos affaires. Tous ces événements pourraient nuire considérablement à notre entreprise, à notre situation financière et à nos perspectives.

Nos estimations du temps durant lequel nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos activités constituent une déclaration prospective qui comporte des risques et des incertitudes, et les résultats réalisés pourraient différer en fonction d'un certain nombre de facteurs. Cette estimation tient compte de nos prévisions de flux de trésorerie d'exploitation (y compris les paiements que nous prévoyons de recevoir en vertu de nos accords de collaboration) et du financement gouvernemental des programmes de recherche. Nous avons fondé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent se révéler fausses, et nous pourrions utiliser plus tôt que prévu nos ressources en capital disponibles. Nos besoins de financement futurs, à la fois à court et long termes, dépendront de nombreux facteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- le lancement, la progression, le calendrier, les coûts et les résultats des études précliniques et cliniques pour nos candidats médicaments ;
- la capacité de produire nos produits en France et aux Etats-Unis ;

- le résultat, le calendrier et le coût des homologations par les instances américaines et non américaines de régulation, en prévoyant l'éventualité qu'elles nous imposent d'entreprendre des études complémentaires ;
- la capacité de nos candidats médicaments à progresser avec succès au cours du processus de développement clinique ;
- les coûts engagés pour déposer, poursuivre, défendre et faire valoir des revendications de brevets et autres droits de la propriété intellectuelle ;
- notre besoin d'étendre nos activités de recherche et de développement ;
- notre besoin et notre capacité à embaucher plus de personnel ;
- notre besoin de mettre en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes internes, y compris des procédés de fabrication de nos candidats médicaments ;
- les répercussions des évolutions technologiques et commerciales concurrentes ;
- le coût d'établissement des capacités de promotion, de commercialisation et de distribution de tous les produits susceptibles d'être homologués ; et

Si nous ne pouvons pas développer nos activités, ou à défaut saisir des opportunités d'affaires, parce que nous manquons de capitaux suffisants, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés négativement.

Besoins en capital d'exploitation.

Sources de liquidité et besoin en capital d'exploitation – Calyxt, Inc.

Les principales sources de liquidité de Calyxt sont sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, avec des liquidités supplémentaires accessibles sur les marchés de capitaux, y compris dans le cadre du programme ATM « At the Market ». Ces liquidités supplémentaires sont soumises aux conditions du marché et à d'autres facteurs, y compris les limitations qui peuvent s'appliquer à Calyxt en vertu des réglementations applicables de la SEC et du Nasdaq et les défis associés à la levée de capitaux suffisants pour répondre aux besoins de financement de Calyxt compte tenu du cours actuel de l'action de Calyxt et des contraintes connexes.

Le 3 octobre 2022, Calyxt a conclu un amendement à sa convention de vente sur le marché libre avec Jefferies pour le programme ATM qui lui permet, sous réserve des règles applicables en matière de « Baby shelf », d'offrir et de vendre jusqu'à 15 661 000 actions de ses actions ordinaires. Calyxt détermine à sa discrétion le moment et le nombre d'actions à émettre dans le cadre du programme ATM. Au cours des neuf mois se terminant le 30 septembre 2022 et au cours de la période suivante jusqu'au 3 octobre 2022, Calyxt n'a pas émis d'actions dans le cadre du programme ATM. Du 3 octobre 2022 à la date du présent rapport, Calyxt a émis environ 2,0 millions d'actions ordinaires dans le cadre du programme ATM pour un produit de 0,3 millions de dollars, net de commissions et de paiements pour d'autres frais d'émission d'actions.

Dans le cadre de l'offre de suivi de Calyxt, le 23 février 2022, Calyxt a émis 3 880 000 actions ordinaires, 3 880 000 bons de souscription préfinancés et 7 760 000 bons de souscription ordinaires. Au total, Calyxt a reçu un produit net de 10,0 millions de dollars, après déduction d'environ 0,9 million de dollars de remises de souscription et d'autres frais d'offre estimés.

A plus long terme et jusqu'à ce que Calyxt puisse générer des flux de trésorerie suffisants pour soutenir ses besoins en capital d'exploitation, elle prévoit de financer une partie de ses besoins de trésorerie futurs par (i) les liquidités disponibles, (ii) les activités de commercialisation, qui peuvent donner lieu à divers types de flux de revenus provenant (a) de futurs accords de développement de produits et de licences technologiques, y compris des paiements initiaux et de milestones, des frais de licence annuels et des redevances ; et (b) des ventes de produits provenant de son système de production exclusif BioFactory ; (iii) d'un financement gouvernemental ou d'un autre tiers, (iv) de financements publics ou privés par actions ou par emprunt, (v) de la réalisation d'une transaction stratégique alternative conformément au processus d'évaluation en cours du conseil d'administration ou (vi) d'une combinaison de ce qui précède. Cependant, le capital généré par les activités de commercialisation, le cas échéant, devrait être reçu sur une période étalée dans le temps et le capital supplémentaire à court terme pourrait ne pas être disponible à des conditions raisonnables, voire pas du tout disponible.

Calyxt fait face à une incertitude quant à l'adéquation de ses liquidités et a actuellement un accès limité à des financements supplémentaires. A court terme, des capitaux supplémentaires pourraient ne pas être disponibles pour Calyxt à des conditions raisonnables, voire pas du tout disponibles. Par exemple, bien que Calyxt ait accès au programme ATM, sur la base de son actionnariat flottant, à la date du dépôt de son rapport annuel sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, Calyxt n'est autorisée à utiliser qu'une déclaration d'enregistrement dite " shelf " pour les offres primaires, y compris la déclaration d'enregistrement dans le cadre de laquelle le programme ATM est exploité, sous réserve de l'instruction I.B.6 du formulaire S-3, qui est appelée " baby shelf rules ". Tant que l'actionnariat flottant de Calyxt est inférieur à 75 000 000 \$, il ne peut vendre plus de l'équivalent d'un tiers de son actionnariat flottant pendant toute période de douze mois consécutifs en vertu des « baby shelf rules ».

Bien que des structures alternatives de transactions publiques et privées puissent être disponibles pour Calyxt, celles-ci peuvent nécessiter des délais et des coûts supplémentaires, peuvent entraîner des obligations de paiement fixes, peuvent entraîner une dilution substantielle des actionnaires existants, y compris Collectis S.A., en particulier à la lumière du cours actuel des actions de Calyxt, peuvent imposer des restrictions opérationnelles à Calyxt, peuvent accorder aux détenteurs des droits supérieurs à ceux des actions ordinaires de Calyxt, et peuvent ne pas être disponibles à des conditions attractives. En conséquence, Calyxt évalue en permanence les conditions du marché et les alternatives de financement disponibles. Cependant, à la lumière du cours actuel des actions de Calyxt, toute opération de financement potentielle entraînerait une dilution substantielle pour les actionnaires existants et rien ne garantit qu'une telle opération, si elle était disponible, serait suffisante pour les besoins de financement de Calyxt.

En outre, le 22 septembre 2022, Calyxt a annoncé que son conseil d'administration évaluait une gamme complète d'alternatives stratégiques potentielles afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, y compris des alternatives de financement, une fusion, une fusion inversée, d'autres regroupements d'entreprises, la vente d'actifs, des licences ou d'autres transactions. Certaines de ces alternatives de transactions stratégiques potentielles pourraient entraîner une dilution substantielle des actionnaires existants, y compris Collectis S.A., et avoir un effet négatif important sur le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt.

Calyxt a subi des pertes depuis sa création et prévoit qu'elle continuera à générer des pertes au cours des prochaines années. La perte nette de Calyxt s'est élevée à 14,1 millions de dollars pour la période

de neuf mois se terminant le 30 septembre 2022, et elle a utilisé 15,6 millions de dollars de liquidités pour ses activités opérationnelles pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2022.

Les liquidités de Calyxt financent ses besoins de trésorerie non discrétionnaires et ses dépenses discrétionnaires. Calyxt a des obligations contractuelles liées à des opérations commerciales récurrentes, principalement liées aux paiements de loyers relatifs à son siège social et à ses laboratoires. Les principales dépenses discrétionnaires de Calyxt concernent les dépenses d'investissement, les paiements de fonds de roulement à court terme et les frais professionnels et autres frais liés à la transaction, encourus lorsque Calyxt recherche des financements supplémentaires et évalue des transactions alternatives potentielles.

Compte tenu des difficultés actuelles de Calyxt en matière de liquidités, la direction a mis en œuvre des mesures de réduction des coûts et d'autres mesures axées sur la trésorerie pour gérer les liquidités, notamment la réduction des dépenses d'investissement, la réduction des effectifs et la renégociation ou la résiliation des contrats de services professionnels. Afin de préserver ses liquidités, Calyxt a également procédé à une évaluation stratégique de ses accords avec ses fournisseurs et prestataires de services et a, dans plusieurs cas, transféré ces relations vers des fournisseurs alternatifs moins coûteux. Si Calyxt n'est pas en mesure de lever des capitaux supplémentaires d'un montant suffisant ou à des conditions acceptables ou de réaliser une autre opération stratégique, Calyxt pourrait devoir mettre en œuvre des mesures d'économie de plus en plus strictes et retarder considérablement, réduire ou cesser ses activités, en partie ou en totalité. Si Calyxt décidait de cesser ses activités, de se dissoudre et de liquider ses actifs, il est difficile de savoir dans quelle mesure Calyxt serait en mesure de payer ses obligations existantes. Dans une telle circonstance et à la lumière de la position de liquidité actuelle de Calyxt, il est peu probable que des ressources substantielles soient disponibles pour des distributions aux actionnaires, y compris Collectis S.A.

La capacité de Calyxt à poursuivre son activité dépendra de sa capacité à obtenir des financements supplémentaires publics ou privés par actions ou par emprunt, à obtenir des subventions publiques ou privées et d'autres types de financement similaires, ou à réaliser une transaction stratégique alternative, à atteindre une plus grande efficacité opérationnelle, à réduire ou contenir les dépenses et, finalement, à générer des revenus.

Calyxt estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses liquidités soumises à restrictions au 30 septembre 2022, compte tenu du produit net de 0,1 million de dollars réalisé dans le cadre du programme ATM ainsi que du produit supplémentaire potentiel du programme ATM (jusqu'au montant maximum autorisé par les « baby shelf rules »), du règlement conclu avec un fournisseur de technologie tel que décrit ci-dessus, et compte tenu des efforts supplémentaires de réévaluation de ses dépenses discrétionnaires, y compris la mise en œuvre d'une réduction des coûts de plus en plus stricte et d'autres mesures axées sur la trésorerie pour gérer les liquidités, est suffisante pour financer ses activités jusqu'au deuxième trimestre de 2023. La direction de Calyxt a conclu qu'il existe un doute important quant à sa capacité à poursuivre son activité car elle prévoit qu'elle devra lever des capitaux supplémentaires pour soutenir ce plan d'affaires pendant une période de 12 mois ou plus à compter de la date de ce dépôt.

Les besoins de financement de Calyxt sont susceptibles de changer en fonction, notamment, du succès de ses efforts de développement de produits, de l'exécution efficace de son modèle économique, de ses revenus et de ses efforts pour gérer efficacement ses dépenses. Les effets de la pandémie de COVID-19, d'autres événements macroéconomiques et d'éventuels développements géopolitiques sur les marchés financiers et les incertitudes économiques plus larges peuvent rendre plus difficile l'obtention de capitaux par le biais de financements par actions ou par emprunt et peuvent exacerber le risque que ces capitaux, s'ils sont disponibles, ne le soient pas à des conditions acceptables pour Calyxt.

Engagements hors bilan

Au 30 septembre 2022, nous n'avons pas d'engagement hors-bilan tels que définis par la SEC.

Article 3. Informations quantitatives et qualitatives relatives aux risques de marché

Pour des informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché qui nous affectent, voir « Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché » à la rubrique 11 de la partie I du rapport annuel. Il n'y a eu aucun changement important dans les informations qui auraient été fournies dans le cadre de l'élément 3 depuis la fin de l'année précédente jusqu'au 30 septembre 2022.

Article 4 : Contrôles et procédures

Nous devons maintenir un contrôle interne efficace lié à l'émission de nos rapports financiers afin de publier avec précision et rapidité nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, en tant qu'entreprise cotée aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, ou appelée la loi Sarbanes-Oxley, exige, entre autres, que nous évaluons l'efficacité de nos contrôles et procédures de divulgations d'information financière et l'efficacité de notre contrôle interne lié à l'émission de rapports financiers à la fin de chaque exercice fiscal. Nous avons publié le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, conformément à l'article 404 de la Loi Sarbanes- Oxley, au 31 décembre 2021 dans le 20F enregistré aux Etats-Unis.

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, l'entreprise a implémenté un nouvel ERP pour gérer les processus opérationnels et financiers pour toutes les entités du segment Thérapeutique. Les processus et les contrôles, ainsi que les contrôles informatiques sont en cours d'adaptation au nouveau système et seront testés dans le cadre du programme de contrôle interne pour 2022.

Autres informations

Item 1. Procédures judiciaires

Nous pouvons être impliqués dans diverses réclamations et poursuites relatives à nos activités. Nous ne sommes pas actuellement partie dans des procédures judiciaires qui, selon la direction du groupe, peuvent avoir un impact matériel négatif sur nos activités. Indépendamment du résultat, un litige peut avoir un impact négatif à cause des coûts liés à la défense de nos intérêts et d'indemnités à verser, du temps accordé par la direction au litige au lieu de nos activités, et à d'autres facteurs.

Item 1A. Facteurs de risque

À l'exception du facteur de risque supplémentaire divulgué dans notre rapport sur le formulaire 6-K déposé auprès de la SEC le 5 octobre 2021, il n'y a pas de changement significatif aux facteurs de risque décrits au point 3.D. du rapport annuel de Cellectis sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Bien que Calyxt explore une série d'alternatives stratégiques, il n'y a aucune certitude que Calyxt sera en mesure de réaliser une quelconque opération à court terme ou qu'une telle opération augmentera la valeur pour les actionnaires, et une telle opération, si elle est disponible et réalisée, peut être fortement dilutive pour les actionnaires de Calyxt, y compris Collectis S.A.

Au 30 septembre 2022, Calyxt disposait d'une trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'une trésorerie affectée de 7,2 millions de dollars. En plus des efforts continus de Calyxt pour identifier les opportunités de financement disponibles, le 22 septembre 2022, Calyxt a annoncé que son conseil d'administration évaluait une gamme complète d'alternatives stratégiques potentielles pour maximiser la valeur pour les actionnaires, y compris des alternatives de financement, une fusion, une fusion inversée, d'autres regroupements d'entreprises, la vente d'actifs, des licences ou d'autres transactions. Certaines alternatives de transactions stratégiques potentielles, si elles sont disponibles et réalisées, pourraient entraîner une dilution substantielle des actionnaires existants, y compris Collectis S.A., et avoir un effet négatif important sur le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt.

Compte tenu du cours actuel des actions de Calyxt, il ne peut être garanti que toute opération de financement potentielle ou toute opération stratégique alternative, si elle est disponible, sera suffisante pour les besoins de financement de Calyxt. Si Calyxt lève des fonds supplémentaires par l'émission de titres de créance ou de titres de capital supplémentaires, y compris dans le cadre d'une alternative stratégique, il pourrait en résulter une dilution substantielle pour ses actionnaires existants et une augmentation des obligations de paiement fixe, et tous les titres émis pourraient avoir des droits supérieurs à ceux des actions ordinaires de Calyxt. Chacun de ces événements pourrait nuire de manière significative à l'activité, à la situation financière et aux perspectives de Calyxt.

Rien ne garantit que la recherche de financement par Calyxt ou le processus d'évaluation du conseil d'administration aboutira à une transaction, ou si une telle transaction est réalisée, qu'elle permettra de résoudre les problèmes de liquidité actuels de Calyxt ou d'améliorer la valeur pour les actionnaires. Si une opération stratégique est insuffisante pour répondre aux besoins de financement à long terme de Calyxt, Calyxt devra retarder de manière significative ou réduire davantage ses activités ou potentiellement cesser ses activités, en partie ou en totalité. Si Calyxt décidait de cesser ses activités, de se dissoudre et de liquider ses actifs, il est difficile de savoir dans quelle mesure Calyxt serait en mesure de payer ses obligations. Dans une telle circonstance et à la lumière de la position actuelle de liquidité de Calyxt, il est peu probable que des ressources substantielles soient disponibles pour des distributions aux actionnaires, y compris Collectis S.A. En outre, nous garantissons le contrat de location du siège social de Calyxt, ce qui, au 30 septembre 2022, représente un passif d'un montant de 24,7 millions de dollars sur la période de location restante de 15 ans. Au moment où Collectis a fourni la garantie de bail, Calyxt a accepté d'indemniser Collectis pour toutes les obligations encourues par Collectis en vertu de ce contrat, à compter du moment où la propriété de Collectis tombe à 50 % ou moins des actions ordinaires en circulation de Calyxt. L'obligation d'indemnisation de Calyxt envers Collectis a été déclenchée en octobre 2022. Bien que Calyxt ait accepté d'indemniser Collectis pour toute obligation encourue au titre de cette garantie, il n'est pas certain, au vu des difficultés actuelles de liquidité de Calyxt, que Calyxt soit en mesure de rembourser tout montant devant être payé par Collectis au titre de cette garantie.

Calyxt s'est engagé dans des mesures de réduction des coûts et d'autres mesures axées sur la trésorerie, ce qui peut entraîner des difficultés dans la gestion de ses activités et l'exécution de sa stratégie commerciale.

Compte tenu des difficultés actuelles de Calyxt en matière de liquidités, la direction a mis en œuvre des mesures de réduction des coûts et d'autres mesures axées sur la trésorerie pour gérer les liquidités,

notamment la réduction des dépenses d'investissement, la réduction des effectifs et la renégociation ou la résiliation des contrats de services professionnels. Afin de préserver la trésorerie, Calyxt a également évalué de manière stratégique ses accords avec les fournisseurs et les prestataires de services et a, dans plusieurs cas, transféré ces relations vers des fournisseurs alternatifs moins coûteux.

Les réductions d'effectifs entraînent la perte de connaissances et d'expertise institutionnelles et la réaffectation et la combinaison de certains rôles et responsabilités au sein de Calyxt, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les opérations de Calyxt. Calyxt devra continuer à mettre en œuvre et à améliorer ses systèmes de gestion, opérationnels et financiers, à gérer ses installations et à continuer à retenir le personnel qualifié. En conséquence, la direction de Calyxt pourrait devoir détourner une partie disproportionnée de son attention de ses activités stratégiques et opérationnelles quotidiennes et consacrer un temps considérable à la gestion de ces changements organisationnels. En outre, d'éventuelles mesures supplémentaires de réduction des coûts et de concentration sur la trésorerie pourraient avoir des conséquences inattendues, telles que des départs au-delà de la réduction prévue des effectifs de Calyxt et une baisse du moral des employés. En outre, la réduction de la taille de Calyxt peut avoir pour conséquence que des employés qui n'étaient pas concernés par les réductions d'effectifs cherchent un autre emploi.

En outre, les mesures de réduction des coûts et de recentrage sur la trésorerie que Calyxt a prises peuvent entraîner des faiblesses dans l'infrastructure et les opérations de la Société, une incapacité à réaliser efficacement les efforts d'acquisition de clients et de développement commercial, la perte d'opportunités commerciales, une réduction de la productivité des employés restants et des difficultés à se conformer aux exigences légales et réglementaires.

Les événements négatifs mentionnés ci-dessus auraient un impact négatif important sur l'activité, les opérations, la réputation et la viabilité à long terme de Calyxt. En outre, la publicité négative associée à ces activités de réduction des coûts et à l'évaluation par Calyxt de transactions stratégiques alternatives, ainsi que les conséquences négatives si Calyxt n'était pas en mesure de lever des capitaux supplémentaires ou ne parvenait pas à réaliser une transaction alternative, pourraient nuire aux relations de Calyxt avec ses fournisseurs, ses prestataires de services, ses clients et ses clients potentiels, ses employés et d'autres tiers, ce qui pourrait à son tour nuire à ses opérations et à sa situation financière.

Si Calyxt n'est pas en mesure de maintenir sa conformité avec les exigences de cotation du Nasdaq, ses actions ordinaires pourraient être radiées du Nasdaq Capital Market, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière de Calyxt et pourrait rendre plus difficile pour les détenteurs d'actions ordinaires de Calyxt, y compris Collectis SA, la vente de leurs actions.

Le 4 octobre 2022, la demande de Calyxt de coter ses actions ordinaires sur le Nasdaq Capital Market (Nasdaq) a été approuvée par Nasdaq. Les actions ordinaires de Calyxt étaient auparavant cotées sur le Nasdaq Global Market. Calyxt est donc soumise aux exigences de maintien de la cotation du Nasdaq Capital Market, y compris les exigences relatives à la valeur de marché des actions détenues par le public, à la valeur de marché des actions cotées, au prix minimum de l'offre par action et aux capitaux propres minimums, entre autres, et les exigences relatives à l'indépendance du conseil d'administration et des comités. Si Calyxt ne parvient pas à satisfaire à une ou plusieurs de ces exigences de maintien de la cotation, elle peut être radiée du Nasdaq Capital Market.

La radiation du Nasdaq, ou la possibilité d'une telle radiation, peut avoir un impact négatif sur la capacité de Calyxt à lever des fonds supplémentaires par le biais de la vente publique ou privée de titres de capital, peut affecter de manière significative la capacité des investisseurs à négocier les titres de Calyxt et peut avoir un impact négatif sur la valeur et la liquidité des actions ordinaires de Calyxt. La radiation, ou la possibilité d'une telle radiation, pourrait également avoir d'autres résultats négatifs, y compris la

perte potentielle de la confiance des investisseurs ou de leur intérêt pour les opportunités de développement commercial. Calyxt étant une filiale consolidée de Collectis et Collectis étant le principal actionnaire de Calyxt, ces résultats négatifs pourraient également avoir un impact négatif sur la valeur et la liquidité des titres de Collectis.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Calyxt qui s'est tenue le 1er juin 2022, les actionnaires de Calyxt ont approuvé une modification du certificat de constitution modifié et mis à jour de Calyxt afin d'effectuer un regroupement de ses actions ordinaires à un ratio qui ne soit pas inférieur à 2 pour 1 et qui ne soit pas supérieur à 10 pour 1, le ratio exact étant fixé dans cette fourchette à la discrétion du conseil d'administration de Calyxt. Cependant, rien ne garantit que le regroupement d'actions, s'il est mis en œuvre, augmentera le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt proportionnellement à la réduction du nombre d'actions ordinaires de Calyxt en circulation avant le regroupement d'actions ou qu'il entraînera une augmentation permanente du prix du marché. En outre, il est possible que la réduction du nombre d'actions ordinaires émises résultant d'un regroupement d'actions ait un effet négatif sur la liquidité des actions ordinaires de Calyxt.

Item 2. Ventes non enregistrées de titres de participation and utilisation des gains

Aucun

Item 3. Défauts de paiement sur les titres “Senior”

Aucun

Item 4. Informations sur les risques miniers

Non-Applicable

Item 5. Autres Informations

Aucun

Item 6. Exhibits

Aucun